

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1972 - 19 mai 2006 - prix : 1 €

# Affaire Clearstream : Le vrai scandale, c'est la domination du grand patronat

*Les 3, 4 et 5 juin*



**La Fête  
à Presles  
(Val-d'Oise)**

P. 16



# Sommaire

## Leur société

- p. 4 ■ EADS, l'État veille  
■ Motion de censure, manœuvres du PS  
■ Villepin, haut fonctionnaire privilégié
- p. 5 ■ Immigration : la sale loi de Sarkozy
- p. 6 ■ À l'heure de la chasse aux sans-papiers
- p. 7 ■ PCF : nous faire croire aux miracles  
■ Belgique : crime raciste
- p.10 ■ Éducation : maigres crédits  
■ Le public paye pour le privé  
■ Crèches parisiennes
- p.11 ■ Amiante : Alstom responsable des empoisonnements  
■ Clemenceau : le retour  
■ Villepin et la presse  
■ Bordeaux : vous avez dit crise vinicole ?

## Tribune

- p. 6 ■ La nationalisation des réserves boliviennes... et ses limites

## Dans le monde

- p. 8 ■ Nigeria : calcinés pour le pétrole  
■ Grande-Bretagne : licenciements et nationalisme des syndicats
- p. 9 ■ Italie : Giorgio Napolitano ex-communiste à la présidence  
■ Football : corruption  
■ Le Vatican contre Da VinciCode

## Dans les entreprises

- p. 12 ■ Crédit Lyonnais ou LCL, rien de changé pour le personnel  
■ Hitachi-Orléans : colère  
■ Auchel : fermeture  
■ Khun-Nodet : non à la fermeture
- p. 13 ■ Sogerma-Mérignac : prendre sur les profits pour sauver les emplois  
■ DDE de l'Isère : décentralisation  
■ DIM : salariés victimes de spéculation
- p. 14 ■ Carrefour : exploitation, précarité  
■ Safer : emplois menacés  
■ Hôpital Pitié-Salpêtrière : la direction recule
- p. 15 ■ SNCM : refus d'être corvéables  
■ La Poste-Lyon  
■ Bénéfices sur le dos du personnel  
■ La Poste : Centre de chèques-Limoges

## La Fête

- p.16 ■ 3, 4 et 5 juin la fête de Lutte Ouvrière

## • Ensisheim (Haut-Rhin)

# Le maire incendiaire condamné

Le tribunal de Strasbourg a condamné Michel Habig, maire UMP d'Ensisheim et vice-président du Conseil général, à 6 mois de prison avec sursis et 5 000 euros d'amende. Début janvier, il avait mis le feu à 14 caravanes de nomades roumains situées sur sa commune. Et il s'en félicite toujours : « *Sur le fond il fallait le faire* » ajoutant : « *Mon devoir était de garantir la salubrité publique* ». Il s'est déclaré satisfait du verdict.

Illustration des méthodes de ces gens-là, le comité de soutien

au maire avait bourré la salle d'audience. Selon le journal *L'Alsace*, ils occupaient toute la salle, y compris les bancs de la presse, avec la complicité du service d'ordre présent, empêchant aussi les représentants des associations de défense des populations nomades d'y pénétrer. L'avocat des associations a rappelé que « *les caravanes sont des habitations qui ont droit à la même protection que tout bien habitable* ». Un Roumain a perdu dans l'incendie ses papiers et ceux de ses enfants ainsi que des vêtements.

Sarkozy vilipendait la « racaille », celle qui brûle les voitures. Visiblement pas celle qui brûle des caravanes et qui a pignon sur rue dans son propre parti, toujours à la poursuite des voix de l'extrême droite (les idées, ils n'ont pas besoin de les poursuivre, certains les partagent déjà). C'est en tout cas un profond mépris pour les pauvres que manifeste un Habig : pour lui, une caravane délabrée, ce n'est rien, alors que pour certains, c'est le seul toit disponible.

Étienne HOURDIN

# 3, 4 et 5 juin : pour se rendre à la fête de Lutte Ouvrière

De nombreux voyages collectifs sont organisés à partir de différentes villes pour aller à la fête de Lutte Ouvrière à Presles, dans le Val-d'Oise, les 3, 4 et 5 juin. Nous publions la première liste qui nous est parvenue, mais on peut dès à présent se renseigner auprès de nos camarades locaux.

## Auvergne

**Clermont-Ferrand**  
samedi 3 juin - 6 heures  
Ancienne gare routière

## Bretagne

**Saint-Brieuc**  
samedi 3 juin - 5 heures  
Place de la Liberté

**Rennes**  
samedi 3 juin - 6 heures  
Parking du lycée Descartes (métro Poterie)

**Nantes**  
samedi 3 juin - 7 heures  
Haluchère

**Saint-Nazaire**  
samedi 3 juin - 6 heures  
Place de la Gare

## Bourgogne

**Dijon**  
vendredi 2 juin - 18 heures  
parking de l'ANPE, rue des Corroyeurs

Samedi 3 juin - 8 heures  
parking de l'ANPE, rue des Corroyeurs

## Centre

**Châteauroux**  
samedi 3 juin - 6 heures  
Parking de l'Escale

**Montargis**  
samedi 3 juin - 7 h 5  
Place du Pâtis

**Orléans**  
samedi 3 juin - 7 h 15  
Centre Commercial Emile-Zola (près de la prison)

## Vierzon

samedi 3 juin - 7 h 15  
Lycée Technique (N20)

## Limousin

### Limoges

samedi 3 juin - 5 heures  
Haut du Champ de juillet

## Rhône-Alpes

### Lyon

samedi 3 juin - 5 h 30  
Métro Laënnec, angle bd Ambroise-Paré/rue Laënnec

## ... et depuis Paris :

navettes d'autocars (gratuits)  
**(Voir notre page « spécial fête » en page 16)**

## La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky

portera sur :  
**L'AFRIQUE MALADE DU CAPITALISME**  
Vendredi 16 juin à 20 h 30  
Théâtre de la Mutualité  
24, rue Saint-Victor à Paris 5<sup>e</sup>  
(Métro : Maubert-Mutualité)  
Participation aux frais : 3 euros

## Sur notre agenda...

### 19 mai, manifestation des résidents des foyers de travailleurs immigrés

Pour le droit aux logements pour tous, contre les expulsions, contre les rafles et policiers dans les foyers, pour la régularisation des sans-papiers, les coordinations de résidents des foyers de la Sonacotra, de l'Aftam, de l'Adef et de la Soundiata-Nouvelle appellent à un rassemblement devant le siège de la Sonacotra, vendredi 19 mai à 17 h, 42 rue de Cambonne à Paris 15<sup>e</sup>.

### 20 mai, le souvenir de la Commune

Comme chaque année, l'association des Amis de la Commune organise un rassemblement au mur des fédérés, en mémoire de la Commune de 1871.

Elle donne rendez-vous samedi 20 mai, à 14 h 30, à l'entrée Gambetta du cimetière du Père-Lachaise, rue des Rondeaux, Paris 20<sup>e</sup>.

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyste)  
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

### Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20  
Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « *Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....  
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière  
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 15 mai

# Le vrai scandale, c'est le poids du grand patronat sur ceux qui gouvernent



Allez savoir qui manipule qui, dans le marais nauséabond de l'affaire Clearstream où sombrent les sommets de l'État !

Et, au fond, quelle importance pour les travailleurs ? Les coups qui leur font du mal, ce ne sont pas les coups bas que les Chirac, Villepin et Sarkozy s'assènent. Car ces gens-là, s'ils sont rivaux, ont mené ensemble la politique antiouvrière et propatronale du

gouvernement.

Cette affaire lève cependant un coin du voile sur les relations entre les milieux d'affaires et ceux qui nous gouvernent. Ainsi le dénommé Gergorin, soupçonné d'être l'auteur des lettres anonymes qui ont déclenché l'affaire, est un des dirigeants du groupe industriel EADS – celui qui vient d'annoncer la fermeture d'une de ses filiales, la Sogerma, avec à la clé la suppression directe ou indirecte de 6 000 emplois. Ce Gergorin a été le bras droit d'un des plus puissants patrons de ce pays, feu Jean-Luc Lagardère. Et il est en même temps un ami personnel de Villepin. Il a été à l'ENA camarade d'Alain Juppé, un ex-Premier ministre de droite, de Laurent Fabius, un ex-Premier ministre de gauche, et de Dominique Perben, le ministre des Transports. Le patron de la SNCF, Louis Gallois, et celui d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, étaient dans cette même classe de l'ENA.

Cette affaire illustre, aussi, avec quelle facilité des hommes passent de la direction de l'État à celle des grandes entreprises, du « service de la République » à celui d'un grand patron comme Lagardère.

La presse rapporte que Sarkozy, lui, va souvent en vacances avec Bouygues et reçoit à sa table Jean-Claude Decaux ou Bernard Arnault, patron du trust de produits de luxe LVMH, et bien d'autres patrons, comme ceux de Suez, Alstom ou la BNP.

Le scandale des coups bas entre « amis » politiques est finalement mineur, à côté de ce scandale permanent que sont les liens entre les dirigeants des grandes entreprises et ceux de l'État, entre ceux qui bénéficient des largesses de l'État et ceux qui prennent ces décisions-là en prétendant le faire « au nom du peuple ».

On consent aux électeurs le droit de voter une fois tous les cinq ans. Mais les grands trusts de l'armement, du bâtiment ou de l'industrie du luxe votent tous les jours et pèsent sur les décisions, par copinage de leurs dirigeants avec les ministres ou en utilisant les médias dont ils sont propriétaires. Car, parmi ceux qui possèdent les grands titres de la presse ou les chaînes de télévision, on retrouve les mêmes : les Bouygues, Dassault, Lagardère et quelques autres, précisément les patrons d'industries qui s'enrichissent en grande partie, voire exclusivement, des commandes de l'État.

Ce sont ces gens-là qui expliquent pourquoi il est nécessaire de faire des réformes en demandant toujours plus de sacrifices aux travailleurs, aux retraités, aux chômeurs, pendant que leurs profits dépassent chaque année de nouveaux sommets.

À propos de la société financière Clearstream, le scandale se focalise sur la vraie-fausse liste contenant les noms d'hommes politiques. Mais le vrai scandale est l'existence même de ce type de banques, soupçonnées d'être spécialisées dans le blanchiment de l'argent. Mais il est vrai que Clearstream ne fait que pousser plus loin l'opacité légale du « secret des affaires », derrière lequel les grandes entreprises prennent leurs décisions les plus nuisibles à la société.

Histoire de conforter son image d'opposant au gouvernement de droite, et surtout de se poser en alternative à l'échéance de 2007, le PS a déposé une motion de censure. Mais, que la gauche au gouvernement donne ou pas la même image d'un panier de crabes que la droite, le poids du grand patronat sur les sommets de l'État reste le même.

La droite sert le grand patronat par inclination. La gauche le sert parce qu'elle est à plat ventre devant ceux qui dirigent l'économie. Pour les travailleurs, le résultat est le même car, pour résoudre les problèmes vitaux du monde du travail, les licenciements, la précarité et l'insuffisance des salaires, il n'y a pas d'autre moyen que de s'en prendre au grand patronat, en puisant dans les profits des entreprises et les revenus des actionnaires !

Arlette LAGUILLER

## • Pour le patronat, petit et grand

### Le temps des cadeaux dure toute l'année

À l'occasion d'une rencontre avec des patrons, Villepin vient d'annoncer de nouveaux cadeaux pour les petites et moyennes entreprises. Il appelle cela « neutraliser les surcoûts » liés au développement. Pour les PME qui augmenteraient de plus d'un tiers leur chiffre d'affaires pendant au moins deux années consécutives, et dont la masse salariale augmenterait chaque année d'au moins 15 % suite à des embauches, il propose de geler leurs impôts pour deux ans. Quant aux « charges

sociales » liées aux nouvelles embauches, elles auraient la possibilité d'en retarder le paiement de six mois.

Le quotidien *Les Échos* parle d'un « Noël en mai » et note que les bénéficiaires « ont évidemment accueilli leurs cadeaux par des applaudissements nourris ». Pas ingrats, ces patrons.

Ce beau monde donne à ces PME dynamiques l'élégant nom de « gazelles ». À une année de la présidentielle, de petits cadeaux en direction de son électorat sont bienvenus.

Et quand on se sent un peu seul dans la jungle, la présence des gazelles peut redonner de l'allant.

« Le talent, l'énergie et la motivation... n'ont souvent besoin que d'un peu d'aide pour tenir la distance », a déclaré Villepin lors de cette annonce des cadeaux. Cela s'adressait aux PME, mais cela pourrait tout aussi bien s'adresser à Villepin lui-même, comme un appel direct à toutes ces PME à lui renvoyer l'ascenseur.

Michel ROCCO



Meeting  
Avec  
Arlette  
Laguiller

**CLERMONT-FERRAND**

**Vendredi 19 mai  
à 20 heures**

**Maison du peuple  
Place de la Liberté**

## L'ombre de l'État veille sur EADS

Le groupe d'aéronautique et d'aérospatiale EADS a fait parler de lui ces dernières semaines, du fait que l'un de ses dirigeants serait le « corbeau » de l'affaire Clearstream. Mais, hormis le rappel ici ou là dans les médias qu'EADS est le consortium européen qui construit l'Airbus (avec parfois la précision que la fusée Ariane et Eurocopter, c'est lui encore), le grand public n'en saura guère plus sur ce groupe.

Et pour cause. Une grande partie des médias se trouve sous le contrôle, direct ou non, du principal actionnaire français privé d'EADS, le groupe Lagardère. Lui appartiennent Europe 1 et Europe 2, des quotidiens régionaux, des hebdomadaires comme *Match*, *L'Événement*, *Le Journal du Dimanche*, *Elle*, *France-Dimanche*. Il a aussi des participations dans Canal + et des quotidiens nationaux, tels *Le Monde* et même, eh oui, *L'Humanité*. La liste serait bien longue si l'on devait tous les citer. En outre, via sa filiale Hachette, Lagardère tient les

NMPP, donc les rênes de la diffusion en kiosque de la presse. Si l'on ajoute que ce groupe contrôle plus de la moitié des maisons d'édition, on comprend qu'il y a peu de chances que paraissent des articles ou des livres relatant ses agissements réels.

Il y aurait pourtant beaucoup à dire sur la façon dont Jean-Claude Lagardère, le fondateur du groupe, a bénéficié tout au long de sa carrière du soutien constant et multiforme des gouvernements successifs, quelle que soit leur couleur politique. Sous De Gaulle, Pompidou, puis Giscard, il y a eu les commandes de l'État pour la société d'armement Matra, noyau originel du groupe Lagardère, le fait que Giscard lui apportait sur un plateau le groupe Hachette et l'aide à prendre pied dans d'autres groupes d'armement, d'horlogerie industrielle, d'appareillages de mesure...

Sous Mitterrand, Matra non seulement ne fut pas entièrement privatisé, mais il fut remis à flot par l'État au milieu des années quatre-vingt. Puis, c'est sous le Premier ministre socialiste Bérégovoy que Lagardère commença, avec l'aide du gouvernement, à constituer un véritable empire dans l'édition. En 1992, c'est le Crédit Lyon-

nais, alors encore banque nationalisée, qui vint à la rescousse financière du groupe Matra-Hachette.

Mais le véritable triomphe de Lagardère fut assuré par Jospin, qui décida de privatiser la société Aérospatiale. Alors que la valeur de celle-ci avait été estimée entre 9 et 24 milliards d'euros, Jospin et son ministre de l'Économie Strauss-Kahn firent sensation en annonçant au Salon de l'Aviation de 1999 qu'ils la cédaient à Lagardère pour deux milliards. Et encore, il ne versait que 0,85 milliard. Le reste était dû au bout de deux ans, et seulement si l'entreprise avec ses 30 000 salariés, sa dizaine d'usines, ses lanceurs civils, ses missiles militaires, ses hélicoptères et ses avions Airbus arrivait à dégager une rentabilité de 8 % !

C'était un cadeau royal, doublé de profits garantis par le gouvernement du PS. Et ce n'était pas fini. Le lancement du géant des airs, l'Airbus A380, s'annonçant difficile, Lagardère déclara refuser de « s'engager dans ce programme de 12 milliards d'euros qui compromettrait ses objectifs ambitieux de rentabilité ». Alors l'État, qui avait financé Aérospatiale quand elle était une entreprise publique, continua de mettre au pot, celui de Lagardère. Au



final, celui-ci allait se retrouver avec 35 % du capital d'EADS, un consortium européen issu de la fusion de Matra-Aérospatiale avec le groupe allemand DASA.

Lagardère n'allait pas s'arrêter en si beau chemin. Sous prétexte de faire une place à la société espagnole CASA dans le capital d'EADS, il revendit une partie de ses actions pour 1,18 milliard d'euros. Il récupérait ainsi pratiquement sa mise initiale, tout en conservant la direction d'EADS.

Le successeur de Jospin, Raffarin, allait, lui, aider le groupe Lagardère à récupérer une grande partie de l'empire de presse et d'édition de Vivendi, puis de celui d'Hersant. Et en

avril dernier la Caisse des dépôts et consignations, un organisme qui sert à l'État de bras financier, a annoncé reprendre à Lagardère 2,25 % du capital d'EADS pour 600 millions d'euros. Cela tombe bien : après plusieurs années de forte croissance des bénéfices (le dividende versé aux actionnaires d'EADS a augmenté de 30 % en 2005), le groupe Lagardère, qui craint que ces profits se tassent, souhaitait reprendre une partie de ses billes. Elles ne lui ont rien coûté, mais elles lui ont rapporté et continuent à lui rapporter gros, très gros, avec le soutien des gouvernements successifs.

Pierre LAFFITTE

### • Villepin

#### Un haut fonctionnaire accroché à ses privilèges

Villepin a apostrophé des journalistes qui l'attendaient sur le perron de Matignon en ces termes : « Vous êtes des fonctionnaires, on dirait des moules accrochées à leur rocher. » Le fait que lui-même soit fonctionnaire sans discontinuer depuis son entrée à l'ENA en 1978 ne l'empêche visiblement pas de mépriser cette catégorie sociale.

Il est vrai qu'il y a les fonctionnaires qui travaillent au service du public (employés des postes, des hôpitaux, enseignants, etc.), et les « hauts fonctionnaires », comme Villepin justement, dont le métier est de faire fonctionner l'État au service de la bourgeoisie. Il s'agit de deux mondes différents, et c'est ce que vient d'exprimer le Premier ministre.

Quant aux moules, qui ne peuvent pas se défendre elles-mêmes, elles ont au moins la décence, elles, d'être retirées de la vente quand elles commencent à sentir mauvais...

Paul GALOIS

### • Motion de censure

## Clins d'œil et petites manœuvres du PS vers la droite

C'est Hollande, le premier secrétaire du Parti Socialiste, qui a défendu le 16 mai à l'Assemblée nationale la motion de censure déposée par le PS.

Cette procédure, qui permet en théorie de mettre en minorité le gouvernement en place, n'avait aucune chance d'être adoptée puisqu'elle nécessite le vote de la majorité des députés élus et que l'UMP la détient à elle seule à l'Assemblée. Il s'agissait donc pour la direction du PS de faire une démonstration politique. Mais le thème de cette motion de censure et son contenu montrent qu'il ne s'agissait pas de s'adresser aux milieux populaires.

Sans crainte du ridicule, elle s'ouvre par cette déclaration pompeuse : « Notre pays traverse l'une des plus graves crises politiques de la V<sup>e</sup> République », ajoutant : « Le divorce entre le pouvoir et les Français est consommé avec l'implication de l'exécutif dans la ténébreuse

affaire Clearstream ». « Tout ça pour ça ? », pourrait-on dire, alors que « cette ténébreuse affaire » n'est même pas digne du regretté « Signé Furax », qui amusa autrement en son temps les auditeurs. Car des crises politiques, la V<sup>e</sup> République en a connu de nombreuses et d'autrement « plus graves », du putsch des généraux d'Algérie en 1961, à celle de mai 1968, en passant par les plus triviales affaires chères au PS, comme le dynamitage du *Rainbow Warrior*, les écoutes de l'Élysée ou les affaires financières des amis de Mitterrand. Sans parler non plus, plus proche de nous, de l'utilisation des services de police et autres coups tordus en 1994-95 dans la guerre entre Chirac et Balladur.

En réalité, les « Français » dont parle le PS, c'est le petit monde clos de la classe politique, des élus, et l'électorat de droite inquiet de la guerre fratricide de ses chefs. Ce sont aussi bien sûr les grands bour-

geois français face à leurs concurrents étrangers. Les mots employés sont d'ailleurs révélateurs : « C'est l'autorité de l'État qui en est la seule victime », précisant qu'il s'agit pour le PS de défendre « la sécurité de l'État » et ses services de renseignements, ou encore « l'intérêt national » menacé quant à lui, car « l'image et la place de la France sont à ce point altérées ». Cette « image » c'est celle des ministres représentants de commerce des grands groupes, comme Alstom, Areva, Bouygues, Airbus, Lagardère ou Dassault. La conclusion d'ailleurs affirme qu'il est nécessaire « d'assainir la situation politique » pour protéger la prochaine élection présidentielle de « l'extrémisme ». Parler un langage qui peut plaire à l'électorat réactionnaire de la droite et faire des œillades en direction d'une partie de celle-ci, en particulier l'UDF, voilà le « grand objectif » de cette motion de censure. De son côté, Bayrou a

saisi cette occasion de marquer sa différence avec l'UMP, annonçant lui aussi que « ça ne peut pas continuer comme ça » et votant la motion, quitte à sembler s'allier avec le PS.

Et puis, cette opération a été aussi une façon pour Hollande de damer le pion à « ses chers amis » Strauss-Kahn, Lang et Fabius, dans le cadre du combat des chefs qui a lieu au PS pour les prochaines présidentielles. Lang, juste avant le débat sur cette motion de censure, a d'ailleurs tenu à protester publiquement contre les préoccupations partisans et le mépris de Hollande et de son clan.

Mais finalement le PS, comme la droite, est dans son rôle. Il se prépare à l'alternance pour pouvoir ne rien changer, en particulier le sort des salariés, des jeunes, des chômeurs et des retraités.

Paul SOREL

## Tous les travailleurs sont visés

Beaucoup des immigrés visés par la loi Sarkozy proviennent de pays qui, après avoir subi le colonialisme, ont été soumis au pillage de leurs richesses par l'impérialisme français. Les campagnes y sont de plus en plus invivables, tandis que la misère se concentre dans les villes. Les anciennes colonies d'Afrique restent une chasse gardée de la France, à l'ombre de dictatures protégées par son armée.

Fuyant la misère ou l'une de ces dictatures, les immigrés font partie de la classe ouvrière. Parmi les plus exploités, ils sont aussi les plus exposés aux soubresauts de l'économie capitaliste. Appelée à la rescousse pour faire fonctionner la machine à profits quand celle-ci reposait sur un accroissement de la production, l'immigration économique a été ralentie en période de crise à partir de 1974, quand Giscard d'Estaing a décidé qu'elle serait « suspendue », mesure complétée trois ans plus tard par une « aide au retour » qui n'eut qu'un effet très limité.

De telles décisions furent évidemment sans effet sur l'évolution du chômage, car les capitalistes continuèrent à accroître leurs profits en jetant une partie des travailleurs à la rue, tandis que ceux restés à la production devaient subir l'augmentation des rythmes de travail et une baisse du pouvoir d'achat.

Les travailleurs, immigrés ou français, ont à affronter ensemble ces attaques patronales, mais les premiers sont soumis à une législation et à une situation particulières, à l'origine de bien des drames. À partir de 1993, ce furent les lois instaurées par Pasqua puis Debré, maintenues ensuite par Chevènement quand celui-ci devint ministre de l'Intérieur du gouvernement de la gauche plurielle.

Les lois contre les immigrés sont inopérantes pour dissuader de nouveaux immigrants de venir dans des pays bien plus riches que ceux qu'ils quittent, car l'aggravation de la misère dans les pays pauvres est la

conséquence d'une loi bien plus puissante : celle de l'économie capitaliste. Du point de vue des patrons du bâtiment, de la restauration et de l'hôtellerie, du nettoyage, des sous-traitants des grands groupes industriels, cette situation de précarité est pain béni, car ils peuvent ainsi faire travailler, le plus souvent au noir, des travailleurs contraints à la discrétion du fait de leur situation.

Cette situation se répercute par ricochet contre tous les travailleurs, y compris ceux qui sont en France depuis longtemps. Car tant que certains sont obligés d'accepter n'importe quel salaire et les conditions de travail les plus dures, les plus dangereuses, simplement pour survivre, ceux qui sont « en règle » pour les papiers subissent le chantage des patrons pour qu'ils acceptent des salaires d'embauche plus bas, des horaires prolongés, une diminution des pauses, etc.

La solidarité dont doit faire preuve l'ensemble de la classe ouvrière avec les travailleurs immigrés n'est pas une question de papiers, ni de nationalité. Elle résulte de la conscience d'avoir des intérêts présents et à venir communs. Les lois anti-immigrés s'efforcent de brouiller cette conscience, en spéculant sur le racisme, les préjugés xénophobes et réactionnaires. Ce n'est en outre évidemment pas un hasard si le projet Sarkozy, le deuxième sur ce même sujet en deux ans, intervient dans une année pré-électorale. Le ministre de l'Intérieur veut séduire les électeurs de Le Pen et de Villiers en développant les thèmes chers à l'extrême droite : les préjugés racistes et xénophobes, liés à une démagogie sécuritaire, assimilant insécurité et immigration.

Mais en réalité, la seule sécurité qu'il entend assurer est celle des riches, des patrons et de leurs profits. Contre l'ensemble des travailleurs.

Jean SANDAY

## • Immigration

# La sale loi de Sarkozy

La majorité de droite de l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi Sarkozy, qui vise à mieux répondre aux besoins patronaux par une immigration dite choisie, et à davantage réprimer et rejeter l'immigration dite subie.

Les élus de gauche se sont complaisamment prêtés au jeu parlementaire en déposant des centaines d'amendements. De son côté, pour montrer que, lui, il est pour le dialogue, Sarkozy a chargé ses lieutenants d'y répondre durant six jours de séances... mais évidemment sans en tenir compte et sans modifier son projet de loi, qui doit maintenant être examiné par le Sénat.

Il a cependant autorisé quelques concessions suite aux protestations, du moins à celles des archevêques qui avaient critiqué les atteintes à la vie familiale qu'entraînerait ce projet.

Ainsi, dans les cas de regroupement familial, le conjoint étranger qui rompt la vie commune dans les trois années suivant son entrée en France perd son titre de séjour et est expulsé.

## • Nos lecteurs écrivent

### Sorti sans ses papiers

« Je travaille dans une petite entreprise du bâtiment à Ivry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne.

Jeudi 11 mai, deux collègues partent travailler sur un chantier proche de la Grande Bibliothèque François-Mitterrand. Dans l'après-midi, l'un d'eux va acheter une bouteille d'eau dans une boutique du quartier.

Après un long moment, ne le voyant pas revenir, son collègue finit par prévenir la direction de sa disparition. Pour en avoir le cœur net, l'adjoint du patron téléphone aux urgences, aux hôpitaux, ainsi qu'au commissariat du quartier. Mais pas trace du travailleur disparu ! Dès que cela se sait sur le chantier, d'autant que toutes ses affaires sont restées au vestiaire, c'est l'inquiétude parmi nous tous, car ce copain est très apprécié.

Ce n'est que dans l'après-midi du lendemain que nous apprenons ce qui lui est arrivé. À quelques pas du chantier, la police avait bouclé le quartier, arrêtant tous ceux qui passaient par là et qui avaient l'air étran-

sable. Petite nuance apportée pour répondre aux prières des Églises, ce retrait ne sera plus effectué si le conjoint prouve qu'il subissait des violences conjugales ou si des enfants sont nés de l'union et que l'étranger participe à leur entretien et à leur éducation.

Autre petite nuance, pour les migrants ayant été sélectionnés dans leur pays d'origine pour venir travailler en France, la carte de séjour temporaire est liée à la durée du contrat de travail. Après la modification, cette carte de séjour temporaire ne sera plus retirée s'il y a rupture du contrat de travail : l'expulsion n'aura lieu qu'à l'échéance de la carte de séjour.

Contre les sans-papiers, toutes les mesures répressives ont été maintenues. Il n'y aura plus de régularisation automatique après dix ans de présence en France. Elle sera laissée complètement au bon vouloir des préfets et des besoins des patrons. Que vont devenir les 200 000 à 400 000 travailleurs sans papiers et leurs familles ? Les seules réponses dont le gouvernement est capable sont les rafles et les charters !



Cette loi, avec toutes les discriminations et interdictions qu'elle contient, augmentera le nombre de travailleurs sans droits. De plus elle alimentera les préjugés réactionnaires en prétendant que les étrangers sont responsables de l'insécurité dans les banlieues et en laissant entendre qu'ils sont la cause du chômage et de la précarité.

Les manifestations du 13 mai contre la loi Sarkozy ont été un succès, rassemblant plusieurs dizaines de milliers de personnes à Paris, Toulouse et Marseille. Il faut qu'elles continuent. Les sans-papiers et militants regroupés dans le « Collectif contre une immigration jetable » appellent à rester mobilisés et à participer aux réunions et manifestations.

Un rassemblement sera organisé lors du passage de la loi au Sénat, vraisemblablement le 6 juin, et le dimanche 11 juin sera de nouveau une journée nationale de manifestations contre cette loi scélérate.

Louis BASTILLE

## Avec Sarkozy, le feu en la demeure

Le bombardier d'eau Dash 8 de la sécurité civile n'est peut-être pas fameux pour combattre les incendies comme l'affirment les pilotes du secteur, mais pour Sarkozy il est apparemment suffisamment efficace pour opérer des reconduites de sans-papiers.

Il a en effet été utilisé sur ses ordres à plusieurs reprises, pour ramener dans leur pays d'origine des Roumains et des Bulgares en groupes de 15 à 20 personnes.

« S'organiser avec des vols commerciaux est plus difficile », affirme un responsable du ministère de l'Intérieur, lorsque des passagers s'opposent à l'expulsion, comme cela s'est produit à de nombreuses reprises.

L'utilisation d'engins destinés à combattre les incendies était sans doute considérée par Sarkozy comme un moyen discret de procéder à ces mauvais coups. Manque de chance, la manœuvre a été révélée.

M.R.

J.-P. B. (Ivry-sur-Seine)

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# La nationalisation des réserves boliviennes en hydrocarbure... et ses limites

Le 1<sup>er</sup> mai dernier, le président bolivien Evo Morales a annoncé la nationalisation des gisements de pétrole et de gaz naturel et fixé un ultimatum de 180 jours aux compagnies étrangères exploitant ces ressources pour renégocier les conditions de leur exploitation. Sont visés une vingtaine de trusts de l'énergie dont le brésilien Petrobras, l'espagnol Repsol, le britannique BP ou le français Total. La décision s'est accompagnée de l'envoi spectaculaire de l'armée sur les sites pétroliers et gaziers.

Les trusts étrangers seront obligés de s'associer à la compagnie bolivienne d'exploitation YPFB. L'objectif affiché est d'accroître la part que touchera l'État bolivien sur l'exploitation de ses ressources naturelles en prenant sur les profits des grands trusts qui les pillent depuis des décennies. En cela, cette politique mérite d'être soutenue. D'autant que si ces compagnies semblent pour l'instant accepter le principe des renégociations, on ne sait pas encore quelle sera leur réaction finale ni celle des États qui les défendent.

Cela ne saurait cependant cacher les limites et les ambiguïtés de la politique de Morales. D'abord, il ne s'agit pas à proprement parler de la nationalisation de l'industrie pétrolière et gazière du pays. Seules les réserves deviennent propriété de l'État, et ce n'est le cas ni des infrastructures, ni de l'exploitation proprement dite. Or c'est cette exploitation des ressources qui constitue la source essentielle des revenus des trusts pétroliers et gaziers. Il ne s'agit donc pas de s'en prendre fondamentalement au droit des compagnies capitalistes à s'enrichir du pillage des ressources naturelles, mais de se donner les moyens de négocier une rente plus importante pour l'État sur les fruits de ce pillage. Par ailleurs, une plus grande part des richesses issues de l'exploitation des hydrocarbures pour l'État bolivien ne signifie pas nécessairement plus de contrôle de la part de la population, ni en conséquence l'assurance pour les plus pauvres et les travailleurs qu'une meilleure part de ces richesses leur revienne finalement. La place prise par la compagnie publique YPFB n'est pas en soi une garantie. Il suffit pour le comprendre de voir qu'une des compagnies qui est la plus présente en Bolivie est précisément Petrobras, compagnie contrôlée par l'État brésilien, sans que le pillage des ressources boliviennes bénéficie en quoi que ce soit aux travailleurs du Brésil.

Il y a une ambiguïté sur le sens des mesures prises par l'État bolivien. Ambiguïté qui se reflète dans les déclarations pour le moins contradictoires de Morales ces derniers jours. Présent à Vienne vendredi 11 mai pour le sommet de l'Union européenne et de l'Amérique

latine/Caraïbes (UE-ALC), il a ainsi déclaré : « Nos ressources naturelles sont pillées et nos matières premières exportées depuis plus de 500 ans. Il est temps que cela cesse ». Mais dans le même temps il multiplie les garanties en direction des grandes puissances impérialistes. En marge du même sommet, Morales s'est longuement entretenu avec Jacques Chirac et a tenu à lui préciser qu'« il n'y aura pas de spoliation », que « c'est bien dans un esprit de négociation avec les entreprises étrangères que les discussions vont être conduites ».

Ces déclarations reflètent en fait les différents impératifs guidant la politique de Morales. Il faut se souvenir que l'histoire récente du pays a été marquée par des luttes, grèves et émeutes ouvrières comme la grève générale de mai 2005 qui avait conduit à la démission du président Carlos Mesa. D'un côté il s'agit de répondre, ou de sembler répondre aux aspirations populaires dans une situation sociale tendue. C'est en s'appuyant sur celles-ci et sur le mécontentement exprimé en particulier contre le pillage des ressources en hydrocarbure que Morales a été élu. D'un autre côté, son but n'est pas d'en finir réellement avec l'exploitation des richesses par les grands trusts impérialistes, mais seulement de s'entendre avec eux pour les convaincre d'en laisser une plus grande part à l'État bolivien.

Alors, même si c'est bien la pression des travailleurs et de leurs luttes de ces dernières années qui donnent aujourd'hui des ailes à Morales et lui permettent de s'en prendre, même partiellement, aux profits des grands trusts impérialistes, les travailleurs de Bolivie qui veulent réellement changer leur sort ne peuvent s'en tenir au seul soutien à ces mesures. La fin de décennies de pillage impérialiste et la mise de ces richesses au service des besoins des travailleurs viserait à une véritable expropriation des grands trusts. Et un véritable contrôle de la population sur les richesses du pays devrait commencer par l'organisation des travailleurs eux-mêmes, en particulier sur les lieux d'exploitation. Rien ne laisse à penser que Morales et son État, même sous la pression, soient disposés à s'y laisser porter, bien au contraire.

C'est à l'armée que Morales a fait appel pour occuper les sites pétroliers et gaziers, pas aux travailleurs. Là réside toute la différence entre une politique qui se voudrait au service des travailleurs et des pauvres, avec la défense des intérêts d'un État national dont le but est le maintien d'un ordre social basé sur leur exploitation.

Yves LEFORT

Convergences Révolutionnaires n° 45 (mai-juin 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Numéro spécial sur le mouvement anti-CPE

**Dossier :** Trois mois sous la pression de la jeunesse : premier recul du gouvernement : le CPE enterré... restent le CNE et la précarité.

**Articles :** En Belgique aussi : la précarité... et des patrons aidés - USA : des millions de travailleurs immigrés dans la rue - Israël : le triomphe du nationalisme et du racisme anti-arabe ? - Brésil : une tribune du PSTU.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

# À l'heure de la chasse aux sans-papiers

## • à Limoges

Ces dernières semaines, et en particulier lors des longs week-ends, le tribunal administratif de Limoges a multiplié les jugements de « reconduite à la frontière » d'immigrés sans papiers. Et cela alors que jusque-là leur situation y était plutôt plus sereine qu'ailleurs.

Des travailleurs bulgares, dont un bûcheron, une Nigériane, un Algérien, parmi ceux dont on a eu connaissance, ont été expulsés après avoir été mis en rétention, soit dans une cellule du commissariat, soit dans un Etap Hôtel proche de la gare, puis acheminés à Toulouse pour être embarqués à bord d'un avion.

L'un a été interpellé lors d'un contrôle de véhicule, un autre, ayant déposé un dossier de régularisation, a été convoqué comme suite à sa demande : il était alors menotté, mis en rétention et traduit devant le tribunal administratif. Il y a aussi l'exemple de ce travailleur, pourtant en CDI, qui s'est vu refuser une autorisation de résider en France qu'il devait venir chercher régulièrement à la préfecture en justifiant chaque fois de son embauche. Comme il demandait ce qu'il allait faire pour continuer à travailler, le fonction-

naire de la préfecture lui dit qu'il n'avait plus « qu'à rentrer chez lui » !

Le dernier en date des sans-papiers mis en rétention est un Guinéen, père de trois enfants nés ici, dont deux scolarisés et qui resteront seuls avec leur mère. Opposant dans son pays d'origine et recherché, s'il est expulsé il risque la prison. Il a fait une demande d'asile auprès de l'OFPPRA, mais cela n'est pas suspensif et il risque l'expulsion tant que l'OFPPRA n'a pas pris en compte sa demande.

Le Collectif des sans-papiers (qui existe depuis un an et demi et qui avait déposé plusieurs centaines de dossiers de régularisation à la préfecture) et le Collectif de soutien regroupant des organisations politiques et syndicales et des associations, ont appelé à plusieurs rassemblements devant le commissariat. Pour l'instant, ces rassemblements regroupent de 100 à 200 manifestants presque tous les soirs et se dirigent en manifestation jusqu'à la préfecture. Ils sont déterminés à se faire entendre.

Correspondant LO



## • à Mayotte

Mayotte, seule île de l'archipel des Comores à être restée française au lendemain de l'indépendance, possède un niveau de vie très supérieur aux trois autres îles de l'archipel. De ce fait, elle est devenue un pôle d'attraction pour de nombreux habitants des autres îles, qui n'hésitent pas à braver sur des embarcations de fortune, les kwasa kwasa, le passage de nuit depuis l'île d'Anjouan.

Aujourd'hui, à Mayotte, on recense 160 000 habitants dont 50 000 étrangers, essentiellement d'origine comorienne, pour la plupart sans papiers.

De Girardin à Baroin, les deux derniers ministres de l'Outre-mer, en passant par Sarkozy, c'est à qui, au gouvernement, parlera le plus fort de « lutte contre l'immigration clandestine » à Mayotte. Pour l'année 2006, le ministère de l'Intérieur a fixé à 12 000 le nombre souhaité de reconduites à la frontière, soit une quarantaine par jour. Dans les faits, cela se traduit par de véritables rafles policières. Des battues sont organisées par des groupes xénophobes pour traquer les « clandestins », soupçonnés de vouloir profiter du système de soins ou de vouloir accoucher dans les hôpitaux de l'île pour que leur enfant bénéficie de la nationalité française.

Les enfants de ces immigrés sont parmi les principales victimes de cette politique. Selon le Réseau éducation sans frontière île de Mayotte (RESFIM), la préfecture

délivre en principe des titres de séjour aux jeunes majeurs scolarisés, à condition qu'ils puissent apporter la preuve d'au moins cinq années de présence sur l'île. Ceux qui ne peuvent apporter cette preuve ou qui sont scolarisés depuis moins de cinq ans n'ont aucune possibilité d'être régularisés. Par ailleurs, plusieurs centaines d'enfants étrangers ne sont pas scolarisés, parce que certaines mairies ou des directeurs d'école multiplient les obstacles et les intimidations, pour dissuader les parents d'origine étrangère d'inscrire leurs enfants. Les enseignants de ce réseau dénoncent également la « recrudescence alarmante des jeunes isolés, leurs parents ayant été reconduits à la frontière ».

Cette situation s'inscrit dans la logique de la politique prônée par Baroin, qui se déclarait récemment prêt à remettre en cause « le droit du sol » pour tous ceux qui, vivant dans les territoires d'outre-mer, voudraient acquérir la nationalité française. Pour Mayotte, il se vantait même d'envisager « la règle de régularité du séjour des parents comme condition pour l'accès ultérieur des enfants à la nationalité française ».

Histoire de flatter les pires préjugés xénophobes, et de jeter de l'huile sur le feu des tensions entre les communautés !

Roger MEYNIER

• PCF

## Il voudrait nous faire croire aux miracles



Marie-George Buffet (PCF), au côté de François Hollande (PS).

Les dirigeants du PCF, par la voix de Marie-George Buffet et de ses partisans, battent la campagne en répétant qu'ils veulent regrouper les partisans d'une gauche anti-libérale, socle à partir duquel ils se proposent de gagner la présidentielle de 2007. Il faut cette fois, disent-ils, « battre la droite et réussir à gauche ». Ce slogan, qui paraît simple et clair, recouvre en fait bien des ambiguïtés.

Battre la droite, nous dit-on. Soit ! Qui, parmi une majorité de travailleurs, de jeunes, de retraités des couches populaires, victimes des mauvais coups des Raffarin, Villepin, Fillon, Sarkozy et autres, n'a pas envie de leur dire : « Prenez la porte ! » Mais l'expérience nous a montré qu'il ne suffisait pas de se débarrasser d'une majorité de droite, pour en avoir fini avec une politique s'attaquant à la population laborieuse. Les dirigeants du PCF en conviennent – comme ils le font d'ailleurs à chaque fois qu'ils se sont retrouvés dans l'opposition depuis 1981. Marie-George Buffet ne cesse d'expliquer que, depuis cette date, « la gauche a gouverné trois fois et trois fois elle a déçu ». C'est pourquoi, ajoute-t-elle, il faut cette fois créer les conditions pour « réussir à gauche ».

Elle propose de rassembler, dans un premier temps, autour de débats, tous ceux « qui s'opposent au libéralisme ou à l'ultra-libéralisme ». C'est dans cette perspective qu'elle veut faire du 29 mai prochain, date anniversaire du rejet du référendum sur la constitution européenne en France, une étape symbolique de cette démarche. Qui pourrait figurer dans le carnet de bal ? Elle ne se montre guère précise. Mais on peut supposer que, du côté du PS, on

pourrait y retrouver – s'ils acceptaient l'invitation – des hommes comme Mélançon, Fabius, Emmanuelli qui furent ministres. Fabius fut même Premier ministre dans un de ces gouvernements qui contribuèrent à décevoir le « peuple de gauche », mais qui se sont positionnés, avant la synthèse du congrès socialiste du Mans, dans le camp des partisans du « non ».

Mais la frontière entre ces « antilibéraux » et ceux qui ne le seraient pas est mouvante. Qui, aujourd'hui, dans ce petit monde de la gauche parlementaire, n'affiche pas ne serait-ce qu'un zeste d'antilibéralisme ? Même un Jack Lang, même un Strauss-Kahn ne répugnent pas à le faire à l'occasion. On ne voit pour le moment que Ségolène Royal qui se déclare plutôt charmée par certaines mesures prises par Tony Blair. En fait, l'ambiguïté sur ce rassemblement qui se voudrait à gauche du PS commence par le choix des mots.

L'antilibéralisme, critère de sélection de Marie-George Buffet et de quelques autres, est une étiquette qui peut recouvrir bien des aspects. Autant dire qu'elle ne définit rien. En revanche, il ne peut se confondre avec l'anticapitalisme, avec l'affirmation nette de la volonté de combattre le patronat et les sacro-saintes lois du profit qui régissent son activité.

Supposons que cette coalition dite « antilibérale », qui se situerait « à gauche du PS » et dont les contours seraient par nature mal délimités, se mette d'accord sur le nom d'une ou d'un représentant, sur un programme. Celui-ci ne serait qu'un compromis destiné à plaire à tous, en ne satisfaisant personne, ni les partenaires d'une telle coalition, et encore

moins ceux qui aspirent réellement et sincèrement à « réussir à gauche ». Mais même en admettant que ces multiples difficultés soient résolues, se poserait alors le problème du second tour de l'élection présidentielle.

Seuls les deux candidats arrivés en tête au premier restent en compétition. « Battre la droite », cela signifierait alors voter pour le candidat du PS, s'il reste en lice. On ignore encore son nom parmi tous ceux qui, au PS, se sont mis sur les rangs, la politique qu'il s'engage à mener, et plus encore sa détermination à respecter ses engagements, s'il était élu. S'il ne l'est pas, ce qu'il faut quand même envisager, que faudrait-il faire pour « réussir à gauche » ? Attendre de nouveau cinq ans la présidentielle suivante ?

Et si le candidat de la gauche unie était élu, quels moyens disposeraient les électeurs de gauche, les travailleurs, pour imposer à cet élu ce qu'ils n'ont pas pu imposer à Mitterrand et à ses ministres socialistes après 1981 ?

Quel que soit le cas de figure, la voie que proposent le PCF et ceux qui se situent sur le terrain où il voudrait entraîner les travailleurs est une voie sans issue.

Réussir pour les travailleurs, c'est combattre le patronat et sa politique. Cela exige que l'on offre une perspective bien plus sérieuse, et finalement bien plus fiable que les urnes et les isolements, et que l'on engage le fer sur le terrain où les travailleurs, les jeunes, tous les exploités et les opprimés peuvent être les plus forts : le terrain de classe, celui des luttes.

Jean-Pierre VIAL

• Belgique

## Nouveaux crimes racistes à Anvers

Jeudi 11 mai, dans un quartier très fréquenté d'Anvers, un jeune Belge de 18 ans a tiré au fusil sur plusieurs passants, blessant une jeune femme turque assise sur un banc et tuant une jeune femme d'origine africaine et la petite fille blanche âgée de deux ans dont elle avait la garde. Son raid s'est arrêté quand un policier a tiré et l'a gravement blessé. D'après ses propres dires, il visait des personnes d'origine étrangère « pour mettre de l'ordre dans ce monde ».

La tante du meurtrier est députée du Vlaams Belang (Intérêt flamand) et son père en est militant de longue date. Le Vlaams Belang, nouvelle dénomination du Vlaams Blok, est une organisation flamande d'extrême droite, raciste, et dont une partie des membres a des sympathies nazies. À Anvers, le VB a atteint 33 % lors des élections communales de 2000 et plus de 24 % en 2004 pour l'ensemble de la Flandre. Il est bien connu que la police d'Anvers est gangrenée par le racisme.

Lors des élections communales d'octobre prochain,

dents, des griffes, des couteaux. Ils ont appris, lors de leur fête annuelle, comment égorger les moutons. Nous, nous ne pouvons même pas avoir un spray au poivre en poche. Eux, ils ont des canifs et des couteaux de boucher et ils savent s'en servir. (...) Il est temps que nous flanquions les fauves à la porte, que nous élisions d'autres bergers. »

Il y a eu bien d'autres agressions et meurtres racistes depuis des années et pas seulement à Anvers, dont certains commis par des proches du VB. Rien que pour ce début mai, la presse a relaté la mort d'un jeune Marocain anversoïse retrouvé dans l'Escaut. Il avait disparu depuis dix jours, après une dispute – raciste selon des témoins – devant une discothèque. À Bruges plusieurs africains ont été tabassés par des skinheads, l'un est encore dans le coma.

Ces violences racistes interviennent près d'un mois après le meurtre d'un jeune d'origine belge à la Gare Centrale de Bruxelles, quasi filmé en direct par les caméras de surveillance, pour s'être défendu contre le vol de son MP3 ! Pendant la quinzaine



« Nous ne sommes pas dangereux, nous sommes en danger » dit la pancarte des manifestants contre le crime raciste d'Anvers.

le VB risque d'être majoritaire dans plusieurs municipalités. Dans les partis de droite, des voix se font de plus en plus entendre pour rompre le « cordon sanitaire » de 1991 et former des alliances avec le VB.

Le Vlaams Belang refuse, bien entendu, toute responsabilité dans ce meurtre. Jamais ses dirigeants n'auraient appelé au meurtre ou à la violence. Cependant, lors du meeting du 1<sup>er</sup> mai du VB, un des slogans avancés était le droit à la défense et le droit des Flamands de s'armer contre l'insécurité raciste.

Sur le site internet de Paul Beliën, un des idéologues du VB, on peut lire la prose suivante : « Donnez-nous les armes. (...) Les fauves ont des

précédant l'arrestation des deux jeunes assassins – d'origine polonaise – les jeunes d'origine maghrébine étaient d'office suspectés et le racisme anti-arabe s'est amplifié sensiblement avec cette affaire quotidiennement à la Une des médias.

Une « marche contre la violence » est prévue à Anvers le 25 mai, en espérant le plus de monde possible. Mais pour faire reculer la gangrène raciste et l'extrême droite, c'est d'abord le chômage et la misère qu'il faudrait faire reculer, par une politique déterminée contre le patronat qui fait des profits mirobolants tout en supprimant des dizaines de milliers d'emplois.

Correspondant LO

• Nigeria

# Calcinés pour quelques litres de pétrole, dans un pays qui en regorge

Un travailleur nigérian regarde un trou rebouché du pipe-line endommagé par l'explosion.

Deux cents personnes au moins sont mortes brûlées vives dans l'explosion d'un pipe-line à quelques dizaines de kilomètres de Lagos, la plus grande ville d'Afrique. Ce drame, qui s'est produit vendredi 12 mai, n'est pas le premier du même genre.

Toute la zone côtière du Nigeria est sillonnée par des oléoducs vétustes appartenant à la compagnie nationale. Ils sont là, à même le sol, sans aucune protection, comme c'était le cas sur la plage d'Ilado où a eu lieu l'explosion. Les habitants des villages environnants tentent souvent de soulager un peu leur misère en les perforant et en récupérant du carburant dans des bidons, des seaux ou des casseroles, comme ceux que l'on a retrouvés sur place après la catastrophe. Ils l'utilisent pour leurs besoins, mais en vendent la plus grande partie. Tout un marché s'installe alors, et des habitués arrivent en voiture, en camion ou même en bateau pour s'approvi-

sionner. Cela peut durer, pour peu que la police touche sa part du trafic pour accepter de fermer les yeux. C'était semble-t-il le cas à Ilado, où l'opération avait commencé il y a plusieurs jours. Quand tout se passe bien, personne n'en parle. Mais régulièrement c'est le drame, car il suffit de la moindre étincelle sur ce combustible extrêmement volatil pour que tout saute. En 1998, un millier de personnes étaient mortes lors d'une explosion semblable dans le delta du Niger, la principale zone productrice de pétrole. Et depuis lors plusieurs autres explosions ont coûté la vie à plus de mille nouvelles personnes.

C'est la misère dans laquelle vivent les habitants de cette région qui les pousse à prendre de tels risques. Pendant que le prix du pétrole qui coule à quelques dizaines de mètres de leurs habitations ne cesse d'augmenter, eux doivent se battre quotidiennement pour ne pas mourir de faim. Les plus grandes compa-

gnies pétrolières sont installées au Nigeria, qui est le cinquième exportateur mondial de pétrole, et pillent allègrement cette richesse. Les sommes que les trusts reversent à l'État nigérian assurent les trois quarts de son budget, dont une grande partie disparaît dans les poches des gouverneurs, militaires et autres responsables qui s'entendent avec les opérateurs européens et américains. Les 130 millions de Nigériens n'en voient pas la couleur.

Les trusts peuvent ainsi piller le pays, la caste dirigeante vivre la belle vie, et ces milieux dirigeants du Nigeria traitent de « pillards » et de « trafiquants » les malheureux comme ceux qui sont morts à Ilado. Mais eux-mêmes détournent depuis des années l'argent de l'or noir. 374 millions d'euros ont été rapatriés par la Suisse en 2005. Ils avaient été volés par l'ancien dictateur Sani Abacha mort en 1998. Olusegun Obasanjo, président depuis 1999, a choisi d'asseoir son autorité en



lançant à grand renfort de publicité une campagne contre la corruption. Mais celle-ci concerne en priorité ses adversaires politiques. En septembre 2005 le gouverneur de Bayelsa, un État pétrolier du sud du Nigeria, a été arrêté en Angleterre. Des millions en billets de banque ont été retrouvés dans sa riche villa londonienne. Mais, derrière cette campagne médiatique destinée à ravaler la façade du gouvernement nigérian actuel vis-à-vis des institutions internationales, les mêmes pratiques continuent. Les

deux tiers de la population nigériane vivent avec moins d'un euro par jour.

Les bénéficiaires des trusts pétroliers, qui s'affichent en ce moment, sont faits, entre autres, de drames comme celui qui vient de se produire. Derrière ces chiffres, il y a les cadavres retrouvés calcinés sur la plage d'Ilado, les corps de pauvres gens qui se battent pour grappiller les quelques sous qui leur permettent de survivre.

Daniel MESCLA

• Grande-Bretagne

# Licenciements dans l'automobile Le coups de colère des travailleurs

Moins de quatre semaines après l'annonce de la fermeture prochaine de l'usine Peugeot de Ryton, près de Coventry, c'est maintenant le tour de Vauxhall, filiale de General Motors, d'annoncer la suppression d'un tiers des effectifs de son usine d'Ellesmere Port, près de Liverpool, qui compte 3 300 salariés.

Cette fois, pourtant, l'annonce n'est pas passée sans réaction. Le 11 mai, suite à l'annonce faite par un dirigeant de General Motors, la colère a saisi les ouvriers d'Ellesmere Port. Passant outre aux lois anti-grève, toute l'équipe du matin a abandonné son poste de travail comme un seul homme, suivie par les équipes d'après-midi et de nuit.

Aussi bien Vauxhall que les appareils syndicaux ont été pris de court par ce coup de colère. Cela fait bien longtemps que les grèves sauvages, c'est-à-dire non sanctionnées par les appareils, qui étaient la norme dans les années 1970, sont devenues rarissimes, surtout là où les appareils syndicaux sont puissants, comme dans l'automobile. Et même si celle d'Elles-

mere Port a pris fin le lendemain, après l'intervention en force des permanents régionaux, le fait n'en reste pas moins notable.

Les 1 100 licenciements annoncés par Vauxhall font partie d'un plan de 12 000 suppressions d'emplois visant l'ensemble des filiales européennes de General Motors. On aurait pu penser, dans ces conditions, que les leaders syndicaux trouveraient mieux que leurs sempiternelles jérémiades concernant la loi britannique qui, selon eux, ferait que le licenciement d'un travailleur coûte moins cher au patronat en Grande-Bretagne que partout ailleurs.

Mais il n'en a rien été. Au contraire, les deux principaux syndicats de l'automobile, le TGWU (syndicat des transports, qui organise les OS) et Amicus (syndicat des professionnels, techniciens et maîtres), sont repartis de plus belle dans ce sens, réclamant du gouvernement Blair qu'il « protège l'emploi industriel britannique » afin de permettre aux ouvriers anglais de « participer à la compétition pour l'emploi et les investissements », selon les propres mots de Derek

Simpson, leader d'Amicus.

Qu'importe si une telle démarche revient à enfermer les travailleurs dans la double logique du nationalisme et du profit, selon laquelle c'est à eux de se montrer « moins chers que leurs concurrents étrangers » afin de s'attirer les bonnes grâces et les investissements des trusts ! Qu'importe aussi si, sous prétexte d'augmenter la « compétitivité », la même logique ne peut que se traduire par une flexibilité accrue pour les travailleurs, une intensification du travail, voire des baisses de salaire, comme Peugeot l'avait obtenu il y a quelques années, avec l'aide de ces deux syndicats.

Avec une telle politique, il ne faut pas attendre des appareils syndicaux qu'ils offrent aux travailleurs la moindre occasion de mesurer leur capacité à résister aux attaques du patronat. À ce jour, le « boycott » des concessionnaires Peugeot, auquel les syndicats avaient donné force de publicité après l'annonce de la fermeture de Ryton, s'est réduit à un rassemblement hebdomadaire de quelques dizaines de participants devant un seul concessionnaire Peugeot, à Coventry.

Quant aux ouvriers de Vaux-

hall, il n'est même pas question de leur proposer la moindre forme de protestation, même symbolique. Mais comme il leur fallait quand même avoir l'air de « faire » quelque chose, les syndicats ont ressorti l'idée du boycott, mais cette fois sans aucune participation possible des ouvriers. C'est ainsi qu'Amicus a annoncé qu'en cas de maintien des suppressions d'emplois à Ellesmere Port, le syndicat mettrait fin au contrat de 12 millions d'euros par an qu'il a avec Vauxhall pour la fourniture et l'entretien des voitures de fonction de ses permanents centraux ! De quoi terrifier General Motors... !

La veulerie nationaliste des appareils syndicaux face aux licenciements est d'autant plus révoltante que les annonces se multiplient dans les grandes entreprises, non seulement dans l'automobile mais dans tous les secteurs de l'économie. Au cours des seules dernières semaines, 6 000 licenciements ont été annoncés par le géant du câble NTL suite à sa fusion avec son principal concurrent, 2 000 par le groupe de téléphonie mobile Orange, filiale de France Télécom, 2 300 par le groupe chimique ICI, 1 200 par la

chaîne de grands magasins Littlewoods, suivis par d'autres annonces similaires, dans l'agro-alimentaire, les fonderies, les transports routiers, les assurances, etc. À quoi il faut ajouter les suppressions d'emplois qui s'accumulent dans les hôpitaux (près de 10 000 au cours des deux mois écoulés, et le nombre continue à croître), les 60 000 suppressions d'emplois en cours de fonctionnaires et de postiers, et des milliers d'autres dans diverses agences d'État en cours de privatisation.

Face à cette offensive contre l'emploi menée par le grand patronat et ses fondés de pouvoir au gouvernement, il faudrait à la classe ouvrière britannique tout autre chose que l'impasse nationaliste et corporatiste dans laquelle voudraient les enfermer les appareils syndicaux. On ne peut que souhaiter que le coup de colère des ouvriers d'Ellesmere Port ne reste pas sans lendemain et qu'ils en viennent à exprimer dans l'action la nécessité d'une riposte pour faire payer au patronat le maintien de l'emploi et des salaires.

François ROULEAU

• Italie

# L'élection de Giorgio Napolitano

## Un ex-communiste à la présidence

Un mois après les élections législatives des 9 et 10 avril qui ont vu la victoire de justesse de la coalition de centre-gauche, l'Unione, c'est comme prévu Romano Prodi qui a été chargé de former le nouveau gouvernement. Auparavant, il avait fallu trouver un consensus pour élire un nouveau président de la République en la personne de Giorgio Napolitano, sénateur à vie du parti des Démocrates de Gauche (DS) qui, après avoir pris ses fonctions de président le 15 mai, a donné l'investiture à Prodi.

Le parti des DS n'est autre que la majorité de l'ancien Parti Communiste Italien, et c'est donc ainsi un ex-dirigeant du PC qui est désormais à la tête de l'État. Par ailleurs, c'est Fausto Bertinotti qui a été élu à la prési-

dence de la Chambre des députés, c'est-à-dire le principal dirigeant du Parti de la Refondation Communiste (PRC), la fraction de l'ex-Parti Communiste qui a voulu garder cette étiquette. L'accession de ces deux communistes ou ex-communistes aux premiers postes honorifiques de l'État est une façon de reconnaître leurs mérites. Mais ce mérite qui leur est reconnu, c'est d'avoir fait tout leur possible, chacun à sa façon, pour tenter d'enterrer les idées communistes dans la classe ouvrière italienne.

Dans la période dite de la dés-talinisation, le Parti Communiste italien était connu pour être un des plus fervents partisans de l'évolution rapide des PC en des partis sociaux-démocrates tout à fait classiques, jouant un rôle de partis de gouvernement. Une tendance dite « migliorista » (« meilleuriste ») s'exprima

même au sein du PC pour prôner l'accélération de cette évolution et la fusion du PC avec le Parti Socialiste. Son dirigeant était Giorgio Amendola et celui qui apparaissait alors comme son jeune émule était Giorgio Napolitano.

L'évolution allait être longue, mais constante. Pendant des années, le Parti Communiste fit antichambre, se limitant à prêter son soutien à des gouvernements dirigés par d'autres, comme lors du « compromis historique » de 1976 par lequel son dirigeant d'alors Berlinguer prôna le soutien au gouvernement de droite démocrate-chrétien. Puis au début des années 1990, après avoir déclaré les idées du communisme et de la révolution russe décidément dépassées, les dirigeants du PC saisirent l'occasion fournie par la chute du mur de Berlin et l'évolution des pays

de l'Est européen pour proposer, tout simplement, d'abandonner l'étiquette communiste dont s'affublait encore leur parti.

Tant qu'à faire, les dirigeants du PC préférèrent même un nom n'évoquant pas même le socialisme, et c'est ainsi que leur parti se transforma en « Parti Démocratique de la Gauche » (PDS-Partito Democratico della Sinistra) avant de devenir DS tout court car le mot « parti » rappelait encore trop leur passé. Et ce sont les DS qui soutinrent toutes les politiques antiouvrières, en particulier celle du premier gouvernement Prodi, de 1996 à 1998. Ils apportèrent aussi leur soutien à la transformation des institutions de l'Italie dans un sens majoritaire, de façon à assurer à la bourgeoisie des gouvernements stables pour mener sa politique.

Les DS pensaient en profiter, mais ils offraient aussi un boulevard à d'aussi tristes personnages que le magnat de l'audiovisuel Berlusconi, mais aussi le fasciste Gianfranco Fini ou le démagogue xénophobe de la Ligue du Nord Umberto Bossi, qui allaient constituer une coalition majoritaire et gouverner l'Italie pendant cinq ans.

De leur côté, en 1991, une partie des militants communistes refusèrent d'abandonner cette étiquette et créèrent le Parti de la Refondation Communiste, « Rifondazione comunista ». Cependant ses dirigeants n'allaient proposer finalement rien d'autre que la répétition, en plus petit, de la politique de l'ancien PC, et tout en ayant des accès de langage plus à gauche, ils soutinrent eux aussi par exemple le gouvernement Prodi de 1996 à 1998. Et pour ces élections de 2006, le dirigeant de Rifondazione Bertinotti n'a rien proposé d'autre que de rejoindre « l'Unione », la coalition composée par les DS et quelques par-

tis du centre et placée sous la direction de Prodi. Sous prétexte de donner la priorité à « chasser Berlusconi », Rifondazione a ainsi abandonné toute perspective de défense des intérêts ouvriers face au gouvernement qui se met en place.

Bertinotti, en s'installant à la présidence de l'assemblée, a dit qu'il dédiait sa victoire « aux ouvrières et aux ouvriers ». Quant à Napolitano, en s'installant à la présidence de la République, il a promis à l'opposition dirigée par Berlusconi qu'il serait un président de consensus. Visiblement, de la part du gouvernement Prodi, les travailleurs italiens devront donc se contenter de l'hommage purement verbal de Bertinotti. Car à supposer même que celui-ci veuille défendre leurs intérêts, de toute façon Rifondazione n'aura guère d'influence dans le gouvernement Prodi, qui lui a donné la présidence de l'Assemblée pour pouvoir ne lui céder aucun ministère important.

Prodi s'installe au gouvernement, avec le soutien du grand patronat italien, pour mener la politique que celui-ci attend. Il dispose pour cela de la collaboration des principales organisations de gauche comme les DS et Rifondazione, mais aussi des syndicats comme la CGIL. Cela mérite bien de céder un poste honorifique à Bertinotti et la présidence de la République à Napolitano, un des dirigeants du PC qui ont le plus œuvré à sa transformation.

Ainsi, la bourgeoisie italienne peut penser, en célébrant l'arrivée de Napolitano et Bertinotti à leurs présidences respectives, célébrer en même temps l'enterrement du communisme. Mais cet enterrement est célébré si souvent par les dirigeants de la planète que c'est au fond l'aveu qu'il est toujours vivant.

André FRYS

• Football

## La glorieuse certitude du sport professionnel

Les dirigeants de la Juventus de Turin, club de football champion d'Italie pour la deuxième année consécutive et pour la 29<sup>e</sup> fois de son histoire, le président de la fédération italienne de foot et neuf arbitres ont été contraints de démissionner de leurs fonctions. Ils sont soupçonnés d'avoir « arrangé » 19 matches la saison passée et d'autres encore cette année.

Des écoutes téléphoniques ont montré que le président de la Juventus avait la possibilité de désigner lui-même les arbitres des rencontres de son club. « Je t'ai trouvé un arbitre, un arbitre, comme ça » dit par exemple une des conversations enregistrées. Ce qui expliquerait logiquement, entre autres, les penaltys facilement accordés à la Juve et sou-

vent refusés à ses adversaires.

Cette énième affaire dans le football professionnel ne surprend personne. Seuls les dirigeants des autres clubs professionnels, ceux qui n'ont pas aussi bien triché, ou avec moins de moyens, font semblant d'être choqués. Les milieux du sport, qui sont en Italie comme ailleurs les milieux des affaires, ne craignent même plus le scandale de trop qui tuerait la poule aux œufs d'or. Après tout, on regarde toujours passer des armoires à pharmacie pédalantes, on admire des sprinters gonflés comme des montgolfières, alors pourquoi pas des matches de foot réglés d'avance, si le spectacle est bon ? Certains supporters de la Juve avaient d'ailleurs inscrit sur leurs fanions, lors du dernier match de



la saison, « la fin justifie les moyens ».

Il y a quand même au moins un chaud partisan du déclassement de la Juventus. C'est le propriétaire du Milan AC, deux fois deuxième et qui se retrouverait ainsi deux fois champion d'Italie. Il s'agit de Silvio Berlusconi qui est, comme chacun sait, l'honnêteté personnifiée et le garant de la morale, en sport comme en toutes choses.

Paul GALOIS

• Le Vatican contre Da Vinci Code

## « Heureux les simples d'esprit »

La sortie du film *Da Vinci Code*, qui raconte une fumeuse histoire de religion ésotérique étouffée par l'Église officielle, a suscité quelques commentaires chez les dignitaires du Vatican. D'après évêques et cardinaux le récit serait basé sur des « écrits pseudo historiques », spéculerait sur l'ignorance et la crédulité du

public, contiendrait un « grand nombre d'erreurs historiques flagrantes ».

De la part de gens qui croient aux miracles et à la résurrection des corps et qui mangent le « corps du Christ » tous les matins, ce n'est pas un jugement à la légère. Il faudrait tout de même établir une fois

pour toutes que Marie a fait un enfant tout en restant vierge, que le Christ a multiplié les pains en levant le petit doigt et qu'il a marché sur l'eau comme tout un chacun sur le bitume. Et que toutes les autres affirmations pseudo scientifiques sont à proscrire.

P G.

### Au sommaire de Lutte de Classe n° 97 (mai-juin 2006)

France

Contraint de reculer sur le CPE, déstabilisé par l'affaire Clearstream, le gouvernement fait la campagne du PS... ou de l'extrême droite

« Départements d'Outre-Mer »

19 mars 1946 - 19 mars 2006 : 60 ans de politique dite

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

« d'assimilation »

Italie

Le retour du centre gauche, avec l'appui du grand patronat

Grande-Bretagne

Dix ans de privatisation dans les chemins de fer

Tribune

Réforme ou révolution... entre poire et fromage ?

• **Financement des écoles**

**Le public paie pour le privé**

De nombreux maires ont saisi le Conseil d'État car ils refusent de se soumettre à une loi d'août 2004 qui oblige les communes à financer la scolarisation des enfants du primaire fréquentant des écoles privées, y compris lorsqu'ils sont scolarisés dans une autre commune.

Jusqu'à cette date, les communes payaient une somme forfaitaire, comprise en général entre 700 et 1 000 euros, pour les enfants scolarisés dans leur ville, qu'ils soient dans le public ou le privé. La loi de 2004 proposait d'étendre cette obligation aux enfants fréquentant une école publique d'une autre commune. Un amendement, proposé par le sénateur PS Michel Charasse, a même amené à élargir ce financement aux enfants scolarisés dans le privé. Il paraît que l'intention de Charasse était au contraire de défendre l'école publique en réduisant le nombre d'enfants allant dans le privé. Si c'est vraiment le cas, voilà qui montre le degré de compétence d'un homme qui fut ministre !

La « carte scolaire » assigne en effet une école précise aux enfants en fonction de leur lieu d'habitation. Pour y échapper, parce qu'ils craignent que la mixité sociale n'entraîne une baisse du niveau, des parents choisissent de mettre leurs enfants dans le privé, là où ils ont libre choix, et cela peut être dans une commune voisine. Cette loi revient donc à ce que de petites communes rurales sans beaucoup de moyens paient à la ville d'à côté, peut-être beaucoup plus riche, des subventions pour entretenir ses écoles privées.

Un maire du Nord, interviewé à la télévision, déclarait que cette mesure coûtait une somme représentant 5 % du budget communal, ce qui pourrait entraîner une hausse des impôts locaux. En banlieue parisienne, cela donne que Nanterre, ville aux nombreuses cités populaires, devrait verser de l'argent à Neuilly-sur-Seine !

Pendant dix-huit mois, cette loi est restée au fond des tiroirs. Le décret d'application n'a été publié qu'en décembre 2005, juste après la crise des banlieues, au moment où l'on pouvait entendre les membres du gouvernement promettre d'accorder des aides pour les jeunes des villes défavorisées.

Marianne LAMIRAL

• **Éducation**

**Trente gouttes d'eau dans la mer**

L'Éducation nationale vient d'annoncer qu'elle allait consacrer des crédits suffisants pour que trente élèves venant de « milieux défavorisés » (des boursiers de familles populaires) soient accueillis au lycée Henri IV à Paris, un des établissements les plus réputés, et qu'ainsi ils puissent accéder au bout d'un an aux classes préparatoires aux grandes écoles.

Ils seront logés en internat près de leur nouveau lycée, bénéficieront d'un tuteur pour deux élèves, auront les meilleurs professeurs, des heures de cours en quantité suffisante, accès aux musées, spectacles et bibliothèques dont ils auront besoin et le soutien individuel leur sera dispensé sans compter. Bref, l'école jouera auprès de ces jeunes triés sur le volet le rôle qu'elle devrait avoir pour tous les jeunes qui en ont besoin.

Ainsi trente élèves auront la possibilité de préparer avec quelque chance de réussite les concours d'entrée aux grandes écoles dans lesquelles se forment une partie des futurs cadres de la société bourgeoise. Trente élèves ! Alors que des centaines de milliers ne peuvent accéder au minimum de culture tout simplement parce qu'ils ne maîtrisent pas la langue ou même qu'ils ne savent pas lire et écrire. Quinze tuteurs ! Alors qu'il faudrait des dizaines de milliers d'enseignants supplémentaires, en particulier dans



les petites classes, pour que les enfants puissent apprendre à apprendre. On crée une classe pilote au lycée Henri IV, déjà l'un des mieux dotés, et on le fait savoir comme une grande nouvelle, alors que des milliers de postes d'enseignants, de surveillants, d'infirmières etc. sont supprimés cette année encore, alors que dans des centaines de collèges et lycées s'éduquer devient une entreprise de plus en plus hors de portée.

Villepin, ou son successeur, aura « ses » trente jeunes exemplaires comme les dames patronnesses avaient « leurs » pauvres méritants et comme les clubs de foot et le showbiz ont leurs gosses de banlieue deve-

nus millionnaires. Ils seront peut-être capables de transformer quelques enfants de travailleurs immigrés en cadres dirigeants conformistes et même, après une génération, en capitalistes qui trouveront indispen-

sable qu'on réduise les crédits des services publics. À moins que cet accès à la culture ne permette à quelques-uns de prendre conscience de la nécessité de changer cette société.

Paul GALOIS

• **Crèches parisiennes**

**La couche est pleine !**

Après les journées de grève du 14 mars, du 3 avril et du 9 mai, le personnel des crèches parisiennes était à nouveau en grève et en assemblée générale mercredi 10 mai, à l'appel de l'intersyndicale, pour réclamer des embauches massives.

Cette assemblée générale était moins nombreuse que les précédentes et beaucoup s'attendaient à ce que le mouvement retombe. Mais, l'une après l'autre, des collègues ont commencé à se lever et à déclarer : « On a commencé, on est à notre quatrième jour de grève, il faut continuer » « tant qu'à perdre de l'argent, il faut obtenir quelque chose » « de toute façon, je ne reprendrai pas le travail cette semaine ».

Face à cette détermination, et pour remobiliser le personnel, ce sont près de 100 personnes qui se sont organisées par arrondissement pour visiter les crèches, en particulier le mercredi, le jeudi et le vendredi après les assemblées. L'objectif était de dire au personnel, souvent isolé dans de petits établissements, que rien n'était

perdu, que le mouvement continuait et de nous retrouver nombreux le samedi suivant sur le parvis de l'Hôtel de Ville avec les parents solidaires du mouvement.

Le vendredi 12 mai, la pétition commencée il y a quinze jours était passée de 1 000 à 2 000 signatures. Samedi 13 mai, à plusieurs centaines, parents, enfants et personnels ont manifesté en chantant devant l'Hôtel de Ville pendant qu'une délégation de parents et de professionnels était reçue. Un certain nombre de comptines avaient été transformées pour la circonstance.

L'audience n'ayant débouché sur aucune proposition, l'assemblée du 15 mai a décidé de poursuivre l'action avec un temps fort vendredi 19 mai, pour qu'aucune crèche parisienne n'ouvre ses portes ce jour-là ! Et samedi 20 mai à partir de 14 heures un nouveau rassemblement est prévu avec les parents devant l'Hôtel de Ville.

Correspondant LO



**Nos lecteurs écrivent**

**Chèque emploi-service : une précision**

*Je vous trouve d'une grande gentillesse avec le titre CESU et particulièrement son utilisation dans le cadre du soutien scolaire à domicile. Il y a là un véritable scandale : alors que le gouvernement nous concocte une loi sur l'égalité des chances, on arrive à la chose suivante qui consiste à proposer généreusement aux enfants de quartiers difficiles d'entrer en apprentissage à quatorze ans pendant que, dans le même temps, on offre des cours particuliers à domicile aux enfants de parents aisés.*

*Il faut bien en effet comprendre que seuls les hauts revenus peuvent se payer des cours à domicile ; le coût moyen d'une heure de cours est de 28 euros ; pour la famille impossible, il en coûte en réalité 14 euros (50 % de réduction fiscale) ; pour la famille modeste non impossible, il en coûte donc réellement 28 euros de l'heure. Autant dire qu'aucune famille non impossible ne peut s'offrir ce genre de luxe. Heureusement pour elle, on vient d'inventer l'apprentissage à quatorze ans !*

*Chaque famille à hauts revenus pourra ainsi déduire directement 6 000 euros de ses impôts, plus 750 euros par enfants à charge.*

*Au même moment, une association d'accompagnement scolaire parmi d'autres dans un quartier d'Aulnay attend sa sub-*

*vention annuelle de 150 euros pour 40 enfants (reportage TF1 au journal de 20 heures, du 20/03/2006).*

Jean

L'article auquel notre correspondant fait référence, publié dans le numéro 1959 de *Lutte Ouvrière*, concernait le chèque emploi service universel (CESU), fonctionnant un peu à la manière d'un chèque-restaurant mais pour payer les services à domicile. D'après le ministre Borloo, le CESU profiterait aux utilisateurs, qui pourraient ainsi déduire de leurs impôts 25 % de leurs dépenses ainsi qu'aux salariés de ces services assurés, selon lui, d'être mieux rémunérés. Même si ce CESU peut sembler un outil commode, loin de nous l'idée de faire l'éloge de ce système, surtout parce qu'il consacre le désengagement de l'État de tout ce qui a trait aux services publics

Nous n'abordons pas l'aspect que nous signale notre lecteur. Les précisions qu'il apporte sont éclairantes et confirment, chiffres à l'appui, qu'en ce qui concerne l'enseignement, tout le discours gouvernemental sur l'égalité des chances n'est que poudre aux yeux.

S.M.

• Amiante

# Alstom a empoisonné les travailleurs

La société Alstom Power Boilers est jugée depuis le 11 mai par le tribunal correctionnel de Lille pour « mise en danger » de la vie de ses salariés sur son usine de Lys-lez-Lannoy, près de Roubaix. Cent cinquante anciens salariés y portaient plainte contre le président du conseil d'administration et l'ancien directeur de l'usine.

Alstom est accusé de ne pas avoir respecté la législation après l'interdiction de l'amiante en 1996, et de n'avoir rien fait pour empêcher les salariés d'inhaler des poussières d'amiante entre 1998 et 2001, date à laquelle l'usine a été vendue.

Avant l'ouverture du procès, des travailleurs d'Alstom soutenus par les « veuves de Dunkerque » ont dénoncé l'empoisonnement qu'ils ont subi. Leurs auto-collants accusaient : « Alstom : multinationale française racaille... ».

Car pendant des dizaines d'années, dans cette usine spécialisée dans la construction de centrales thermiques, de chaudières industrielles et d'éléments de centrales nucléaires, l'amiante était partout. Dans les gants et les couvertures que les ouvriers devaient utiliser pour se protéger de la chaleur, dans les souffleries qui répandaient de l'air rempli de particules, dans les fours, sur les pinces à souder protégées par des coques (et quand ces dernières cassaient, elles étaient jetées à la poubelle à l'air libre), dans les détritrus. En 2000, la direction a fait casser un vieux four à la masse, sans fournir de protection aux ouvriers qui faisaient le travail, juste des masques à poussière ordinaires. Aucune information non plus ni protection pour les travailleurs d'une entreprise sous-traitante qui assuraient le nettoyage de l'entreprise.

Les premières journées de ce procès ont montré la mauvaise foi des dirigeants d'Alstom, qui ont nié l'évidence et affirmé au contraire que, dès que l'entreprise a eu connaissance des risques de cancers liés à l'amiante, dans les années 1970, tout avait

été fait pour « supprimer autant que possible » son utilisation. Ils ont la même bonne conscience pour justifier qu'aucun contrôle du niveau des poussières n'ait été réalisé entre 1997 et 2001 : « La société a estimé qu'il n'y avait pas de raison de faire des prélèvements, parce qu'il n'y avait pas de risques d'inhalation après les mesures mises en œuvre », a affirmé le président du conseil d'administration d'Alstom Power. Sous prétexte que tout avait été fait pour assurer la sécurité, ils avaient aussi refusé de distribuer un questionnaire pour recenser les travailleurs ayant été en contact avec l'amiante. Cette reconnaissance est pourtant indispensable pour la prise en compte de leur maladie, mais aussi pour retrouver du travail.

Ces arguments minables ne témoignent que du mépris

qu'ont ces patrons pour la santé et la vie des travailleurs. Ils ne tiennent pas devant la réalité des faits. Les témoignages des salariés et de l'inspectrice du travail révèlent bien que l'amiante était partout présent dans l'usine. D'ailleurs quand, en 2002, le désamiantage de l'usine a enfin été effectué, 33 tonnes de poussières amiantées ont été évacuées.

Sur les 360 salariés qui travaillaient à l'usine Alstom de Lys-lez-Lannoy et ont respiré des poussières d'amiante à long terme, aujourd'hui, dix sont morts du cancer de l'amiante et plus de quatre-vingts sont malades. Sans compter tous ceux dont on a perdu la trace. Les profits d'Alstom, eux, se portent bien.

Serge VIARD



## Les Majors du pétrole pompent dans notre porte-monnaie

Les cinq principaux groupes pétroliers mondiaux – les Majors – ont ramassé près de 24 milliards d'euros de profits au premier trimestre 2006. Le groupe français Total a engrangé 3,38 milliards d'euros, en augmentation de 16 % par rapport à l'an dernier. En 2005, les profits de Total avaient déjà augmenté de 30 %. Pour donner un ordre de grandeur, à ce rythme, les profits annuels de Total combleront sans problème le « trou » de la Sécurité sociale.

C'est bien sûr la hausse des cours du pétrole qui ramène cette manne dans les caisses de ces Majors. En fait, les trusts pétroliers vendent moins de pétrole, mais tellement plus cher que leurs profits explosent.

Le journal *Le Figaro-économie* souligne cette situation

paradoxe : « Les troubles au Nigeria au début de l'année ont entraîné une baisse de la production de Total, largement compensée par la hausse des prix du pétrole générée par ces mêmes incidents. »

Et que vont faire les trusts pétroliers de tout cet argent ? Ils ont toute liberté d'en faire ce qu'ils veulent, c'est-à-dire en redistribuer une bonne partie à leurs actionnaires, et investir le reste dans des domaines encore plus rentables pour eux, y compris la spéculation financière.

L'organisation des consommateurs UFC - Que choisir demande que 5 milliards de taxe exceptionnelle soient prélevés sur le secteur pétrolier et attribués au développement des transports en commun. Ce serait la moindre des choses.

R. P.

• Bordeaux

## Vous avez dit crise viticole ?

La famille Bouygues, Martin et Olivier, vient de s'offrir l'un des plus prestigieux crus du Médoc, le château Montrose. Ils auraient déboursé la modique somme de 140 millions d'euros pour cet achat, deux millions d'euros l'hectare, soit cent fois plus que la moyenne dans la région.

Dans le Médoc, les milliardaires Bernard Arnault et François Pinault avaient déjà reconverti une petite partie du fruit de l'exploitation de leurs salariés en quelques pieds de vigne de luxe. Les Bouygues ne voulaient sans doute pas être en reste.

Correspondant LO

• Clemenceau

## Le retour... coûteux

La boucle est bouclée, du moins autour de l'Afrique, le *Clemenceau* est arrivé à Brest, le port où il a été construit. L'Inde avait refusé d'effectuer son désamiantage, dont les autorités françaises espéraient se débarrasser en l'envoyant vers le chantier naval d'Alang, où travaillent des ouvriers dénués de protections et de matériels adaptés. Le *Clemenceau* est donc revenu, via le cap de Bonne-Espérance.

Des milliards avaient été dépensés depuis qu'a été décidée sa réforme, sans compter ceux nécessaires pour sa construction, son équipement et son fonctionnement.

Ce bâtiment de guerre qui vient de parcourir un demi-tour du monde au prix de 12 millions d'euros, n'a toujours été qu'un gouffre à financements qui n'ont pas été perdus corps et biens. Cet argent a bien échoué quelque part, sur les comptes de ceux qui ont fourni l'acier, l'équipement électronique, les services nécessaires à son fonctionnement, et même l'amiante. Par ailleurs, pour ne citer que quelques exploits de ce navire : en 1968, il était dans l'océan Pacifique pour assurer le déroulement des essais nucléaires pratiqués à Mururoa et Fangataufa. En novembre 1983, en pleine guerre civile libanaise, huit Super-Étendard décollaient du *Clemenceau* et bombardaient un camp palestinien situé à Baalbek. Et lors de la guerre entre l'Irak et l'Irak, il participa entre autres au convoyage de cinq Super-Étendard destinés au régime irakien de Saddam Hussein, au moment où les puissances impérialistes soutenaient celui-ci et craignaient son effondrement sous les coups de boutoir de l'armée iranienne.

Alors, si cet engin de mort est mis à la casse sans ajouter à sa sinistre carrière un nouveau drame de l'amiante, on ne va pas le regretter. Mais plutôt que de faire payer la note aux contribuables, qui l'ont payée plutôt dix fois qu'une, il faudrait adresser la facture à tous ceux qui ont profité de l'existence de ce coûteux joujou.

Annie ROLIN

• Villepin et la presse

## Soyons clear

Déjeunant avec les patrons de presse, Villepin les a appelés à plus de « professionnalisme ». Ils doivent, dit-il encore, davantage amener leurs journaux à « se défier des amalgames » et à « se prémunir des raccourcis et des faux-semblants ». « Nos concitoyens doivent pouvoir compter sur votre travail pour démêler le vrai du faux et rendre lisible ce qui apparaît à première vue indéchiffrable », a-t-il encore déclaré.

Tout « amalgame » à une affaire en cours le concernant serait bien sûr malvenu.

Mais, sans doute pour favoriser tout de même la compréhension plus rapide de ses interlocuteurs, Villepin a ajouté des arguments plus sonnants, capables d'activer leur compréhension.

Villepin, qui est pour la « constitution d'entreprises de presse solides », pour les aider à leur modernisation « sociale », leur a accordé 31 millions d'euros, qui sont inscrits dans le budget 2006. Et, parole de Villepin, les cadeaux ne vont pas s'arrêter là.

Manière de rappeler à la presse que, si elle veut continuer à bénéficier des largesses de l'État, elle a intérêt à l'ouvrir un peu moins sur les affaires scabreuses qui mettent en cause certains ministres.

Michel ROCCO

• **Crédit Lyonnais ou LCL**

**Pour le personnel, rien ne change**



AFP

C'est fin août 2005 qu'a été dévoilé officiellement le nouveau logo LCL. Sur les écrans de télévision, on a pu voir sourire béatement des acteurs censés incarner des clients « heu-reux ».

Aux dires des nouveaux dirigeants de la banque, le « nouveau » du Crédit Lyonnais devait passer par cette innovation, pour faire notamment oublier aux contribuables qu'ils continuent de payer pour « le trou du CL ». Mais en fait de renouveau, le personnel n'a vu que le maintien des vieilles recettes patronales : de plus en plus de travail, avec de moins en moins de salariés.

**Les réductions d'effectifs continuent**

La direction a programmé 2 400 suppressions de postes supplémentaires, entre la mi-2005 et la fin 2007. Ce chiffre est le résultat de la différence entre les quelques centaines d'embauches, en agences notamment, et les suppressions, bien plus nombreuses, qui frappent prioritairement, et lourdement, les centres

de traitement administratifs (les UAC). C'est systématiquement que les départs en retraite ou en préretraite n'y sont pas remplacés.

Un nouveau plan de préretraites financées par la banque vient d'être mis en place. Il fait suite à un plan de préretraite CATS, pour lequel le Crédit Lyonnais avait obtenu (via le FNE) un financement de l'État. Le non-remplacement des partants (à l'âge de 56 ou 57 ans selon les secteurs) s'est traduit par une aggravation des conditions de travail. Écœurés par cette situation, beaucoup de salariés anciens choisissent de partir, bien que la perte de revenu soit importante. Et comme la direction ne les remplace pas, les conditions de travail s'aggravent et du coup d'autres salariés n'ont qu'une hâte : partir.

**Salaires à la traîne**

Côté salaires, à la fin 2005, la direction a obtenu la signature des cinq organisations syndicales pour une hausse de 2 % – avec un plancher de 500 euros annuels – pour les techniciens (on disait avant : employés et gradés). Un tiers des cadres a eu une prime de 500 euros, les autres n'ont rien eu.

La direction s'est empressée de saluer cette unanimité syndicale qui traduirait, selon elle, « la qualité du dialogue social ». En fait, les signataires avaient aban-

donné en route leur revendication initiale de 150 euros par mois pour tous.

Les banquiers ont traité les actionnaires de tout autre façon, puisqu'ils leur ont attribué une augmentation de leur dividende (bénéfice par action) de 42 % par rapport à 2005.

**Des conditions de travail dégradées**

Partout, en UAC comme en agences et dans les services centraux, l'objectif des banquiers est de nous pressurer encore plus.

En agences par exemple, le personnel doit vendre de plus en plus de « produits », qu'il s'agisse de crédits, de placements boursiers, de cartes bancaires, mais aussi de contrats d'assurance de toute sorte.

Les attaques touchent y compris le secteur de l'informatique. La direction vient d'annoncer, pour la seule année 2006, la suppression de 50 postes (sur 600 à l'effectif). Les informaticiens ont vu leurs projets en cours s'interrompre, sans explication et souvent du jour au lendemain. Ce n'est que suite à une réunion de personnel que la direction est sortie de son mutisme.

Et encore, les 50 personnes visées ne sont que la partie la plus apparente de la politique de réduction d'effectifs. Car c'est par centaines que les prestataires des sociétés de services informatiques sous-traitantes ont vu leur



L'entrée de la cantine du Siège.

contrat au Crédit Lyonnais non renouvelé.

Outre le recours aux prestataires, la direction a fréquemment recours au travail précaire, qu'il s'agisse de CDD, d'intérim ou d'alternance. C'est ainsi que l'on peut voir des CDD et des intérimaires tourner dans les services (en UAC par exemple), d'un remplacement à un autre, d'un site géographique à un autre. Certains connaissent le travail à fond, comme le reste du personnel, mais ils n'ont pas de

perspectives d'embauche pour autant.

Dans ses campagnes publicitaires, la direction promet « un petit plus » aux clients. Mais, du personnel, elle exige toujours plus. Et pour celui-ci la fatigue, le mécontentement, parfois même l'exaspération sont bien réels.

Vivement que ce ras-le-bol s'exprime, contre une direction pour qui LCL n'a apparemment qu'un sens : Le Capital Luxuriant.

Correspondant LO

• **Hitachi – Orléans**

**La colère monte**

À l'usine Hitachi d'Ardon, près d'Orléans, où travaillent 242 personnes, la direction a annoncé qu'elle allait fermer le centre de recherche, qui emploie 33 salariés.

Celui-ci travaillait depuis 1999 à la conception de capteurs servant à déclencher les airbags d'automobile, en collaboration avec Faurécia. L'abandon de ce projet a servi de prétexte à la direction pour décider de fermer l'unité de recherche.

Ce qui choque particulièrement les salariés, c'est que l'entreprise avait bénéficié d'aides publiques : 3,38 millions d'euros, moitié par la ville d'Orléans, moitié par le Conseil général. Certains ont même exhibé les délibérations du Conseil municipal et du Conseil

général de l'année 1990, où il était écrit : « *Le pari d'Hitachi est de démarrer l'activité de l'usine avec 170 salariés et d'en compter 500 deux ans plus tard.* » Or l'usine n'a jamais dépassé les 300 salariés, intérimaires compris. Dans ce pari, ceux qui ont gagné sont les actionnaires du groupe, qui ont empêché les aides publiques et les profits qui ont suivi.

Car le groupe Hitachi a encore annoncé une augmentation de ses bénéfices de 224 % pour l'année écoulée, et prévoit une forte croissance pour son site orléanais.

La moindre des choses serait qu'une partie de ces bénéfices serve à maintenir les emplois que la direction veut supprimer.

Correspondant LO

• **Kuhn-Nodet  
Montereau (Seine-et-Marne)**

**Non à la fermeture !**

Les dirigeants de l'entreprise Kuhn-Nodet, usine qui fabrique du matériel agricole et qui fait de la sous-traitance mécanique, viennent d'annoncer la fermeture de l'établissement, situé à Montereau. Plus de 200 salariés devraient être licenciés, sans compter les emplois induits. Pourtant la société est bénéficiaire !

Cette nouvelle arrive un an après que d'importantes manifestations dans la région ont conduit les pouvoirs publics à annoncer la création d'un groupement d'intérêt public (GIP)

devant redynamiser l'emploi. Cela faisait suite à l'annonce des fermetures de SKF Thomery, puis d'ABB à Champagne-sur-Seine et de Thomson Vidéoglass à Bagneux. Le GIP a mis six mois à se constituer et ne s'est pas encore réuni une seule fois. Les patrons, eux, continuent à fermer dans le cadre de restructurations, en se moquant pas mal des conséquences sociales et humaines. La plupart des salariés de SKF, licenciés il y a deux ans, n'ont pas retrouvé de travail.

Correspondant LO

• **Auchel (Pas-de-Calais)**

**Fermeture du dernier peignage**

Le peignage « Auchelaine » d'Auchel, dans le Pas-de-Calais, appartenant au groupe Dewavrin, a fermé vendredi 12 mai. Après de multiples plans de licenciements, les derniers 124 salariés ont été jetés dehors, sur décision arbitraire d'une riche famille du textile, dont plusieurs membres sont toujours au palmarès des fortunes de France.

Depuis 1998, les plans sociaux se succèdent et bien des anciens licenciés n'ont pas retrouvé de travail, car le chômage est très important dans cette petite ville de l'ex-bassin minier et dans la région.

Ce peignage avait été inauguré dans le cadre de la reconversion des mines en 1965. La famille Dewavrin, propriétaire, avait eu de nombreuses aides pour s'installer. Il y avait plus de 500 salariés. Les instituteurs faisaient visiter aux

enfants cette usine moderne, où travaillaient souvent le père et le fils.

L'exploitation y a toujours été très forte, les salaires bas, les conditions de travail dures : les ouvriers travaillaient en cinq équipes, 7 jours sur 7. Ces dernières années, le patron avait instauré la « poly-compétence » et la charge de travail augmentait constamment, pour les ouvriers qui restaient après chaque plan de licenciements. Enfin cette année, avant de partir, le patron a fait un énorme chantage à la production : à la mi-mars, il proposait une prime de productivité si la production de laine atteignait des records malgré des conditions dégradées : 25 000 euros pour 44 tonnes par jour jusqu'à la fermeture. Cette prime s'ajouterait à la prime de licenciement.

Finalement aujourd'hui, comme une moyenne de 42

tonnes a été faite, cette prime devrait être de 21 000 euros brut et versée en trois fois.

Le groupe Dewavrin est toujours le premier fabricant de laine peignée en Europe et le numéro un mondial du mohair. En 2002, le groupe a ouvert une usine en Bulgarie. Il ferme Auchel et continue d'exploiter d'autres ouvriers ailleurs, comme le font les autres patrons du textile : entre 2002 et 2004, ils ont supprimé plus de 1 400 emplois dans le Pas-de-Calais et 31 usines ont été fermées.

Derrière Dewavrin à Auchel, il reste des familles entières au chômage et, en plus, des terrains pollués qui seront probablement à la charge des communes. Pourtant, ces profiteurs ont largement de quoi payer, et les salaires des ouvriers, et la dépollution.

Correspondant local

• Sogerma – Mérignac (Gironde)

## Pour sauver les emplois prendre sur les profits d'EADS

Vendredi 12 mai, EADS a annoncé son intention de fermer l'usine Sogerma de Mérignac, une usine qui emploie un millier de travailleurs dont l'activité principale est la maintenance aéronautique et l'adaptation des avions pour les riches clients d'Airbus.



Filiale d'EADS, la Sogerma emploie au total 3 800 travailleurs, dont près de la moitié à Mérignac, et à Rochefort en Charente-Maritime. Depuis deux mois, à Mérignac, la direction laissait planer la menace d'un plan de suppressions de 400 ou 500 emplois. Jusqu'à l'annonce de fermeture du 12 mai. C'est donc non seulement les mille travailleurs de la Sogerma qui sont menacés, mais ce sont aussi tous les travailleurs des entreprises sous-traitantes et tous ceux dont l'activité est induite par celle de l'usine.

Le prétexte invoqué pour la fermeture est un déficit de la Sogerma de 240 millions pour 2005. Mais ce déficit est en grande partie fabriqué, pour justifier la fermeture. Il inclut notamment les provisions faites pour le « plan social » devant accompagner la fermeture. Mais il est aussi fabriqué d'une autre manière, par les choix d'EADS d'externaliser le travail dans d'autres sociétés dépendant du groupe. Ainsi, il y a trois ans, la Sogerma avait laissé partir un premier marché militaire, ce qui avait justifié un premier plan de suppression d'une centaine d'emplois. Puis, l'année dernière, la direction a supprimé 190 emplois au prétexte que la Sogerma avait fait une perte de 40 millions d'euros, ce

qui ne représentait que quelques pour-cent des bénéfices de la maison mère ! En fait EADS a simplement décidé de se séparer d'une activité qu'elle estime moins rentable que les autres.

Quoi qu'il en soit, EADS a les moyens de maintenir tous les emplois, quitte à répartir le travail entre tous. Même si on le prend au sérieux, le prétendu déficit de la Sogerma reste petit, comparé aux bénéfices de la maison mère, 1,7 milliard d'euros pour 2005, en hausse de 39 %. Le déficit est encore plus ridicule si on le mesure à la trésorerie du groupe, qui s'élève à 5,5 milliards d'euros. Et 240 millions d'euros de déficit, c'est aussi moins que les 266 millions d'euros que Lagardère, à lui seul, a touchés en dividendes pour 2005. Pour s'assurer toujours plus de profit, Lagardère et ses semblables sont prêts à ruiner la vie de milliers de familles, de toute une région.

EADS, par l'intermédiaire de la Sogerma, a fait aussi ses profits grâce à l'argent public. À Mérignac et aussi à Rochefort, les hangars tout neufs ont été largement financés par les subventions de la région ou du département. EADS est spécialiste du chantage à l'emploi. À Mérignac, en 2001, en contrepartie des subventions, il promettait une centaine de nou-

veaux emplois à l'horizon 2005 ! Et cela continue, puisque EADS est le principal bénéficiaire du pôle de compétitivité aérospatial qui va de Bordeaux à Toulouse, où sont promises exonérations de charges et subventions publiques.

Cette fermeture d'usine est inacceptable. Depuis deux mois, les travailleurs de l'usine ont multiplié les actions contre un plan qui n'était pas encore défini. Dans les rues de Bordeaux, de Mérignac, à l'aéroport mais aussi en allant à Toulouse et Rochefort, plusieurs centaines d'entre eux se sont régulièrement mobilisés pour montrer qu'ils ne comptaient pas laisser faire la direction. Lundi 15 mai, les travailleurs étaient partagés entre l'émotion et la colère : 200 d'entre eux ont envahi les pistes de l'aéroport et fait détourner le trafic. Et surtout, l'annonce de la volonté de la direction de fermer l'usine a suscité à juste titre une telle émotion que les travailleurs de la Sogerma peuvent trouver dans la population et chez les travailleurs de la région des alliés pour contraindre EADS à reculer et à prendre sur ses profits, pour que ce ne soit pas aux travailleurs de payer, mais aux actionnaires !

Correspondant LO

• Dim

## Les salariés victimes des manœuvres spéculatives

Le groupe DBApparel, propriétaire entre autres des marques de lingerie Dim et Playtex, vient d'annoncer la suppression de 450 emplois en France. Outre l'usine de Château-Chinon dont la fermeture est programmée, trois autres sites sont touchés. À Autun, l'usine la plus importante, 220 suppressions d'emplois sont prévues, soit un emploi sur six. Venant s'ajouter à d'autres licenciements et fermetures d'entreprises, ces pertes d'emplois risquent d'avoir de lourdes conséquences pour les familles

ouvrières, et au-delà pour toute la région.

Depuis son rachat en 1989 par le groupe américain Sara Lee, Dim n'a cessé de réduire ses effectifs, passant de 5 000 salariés sur seize sites à 2 300 sur trois sites aujourd'hui. Pour se justifier, la direction invoque la concurrence, la montée des importations et la baisse des prix de vente.

Fin 2005, le groupe Sara Lee avait décidé de revendre ses activités textiles et ses marques en Europe au fonds d'investissement Sun Capital Partners.

Ce dernier avait réalisé une bonne affaire, puisque le montant de la transaction ne dépassait pas 100 millions d'euros, alors que Sara Lee demandait plus d'un milliard. À l'époque, ces tractations avaient suscité l'inquiétude légitime des salariés et des syndicats, mais Sun Capital s'était voulu rassurant, se disant attaché au maintien de l'emploi.

On voit ce qu'il en est aujourd'hui !

Roger MEYNIER

• DDE de l'Isère – Grenoble

## La décentralisation en marche

La décentralisation du ministère de l'Équipement se met en place et une nouvelle organisation prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Actuellement, la DDE de l'Isère compte 1 125 agents, occupés à l'entretien et à l'exploitation des routes et aux missions de l'État en matière de logement, d'urbanisme, de constructions publiques, d'aides techniques aux communes, de prévention des risques, etc.

Avec la décentralisation, la DDE de l'Isère va être, en gros, coupée en deux. Une moitié des agents sera transférée au département, c'est-à-dire au Conseil général, avec la presque-totalité du réseau routier. Une autre moitié restera sous l'autorité de l'État. Une minorité parmi ces derniers (environ 70 agents) partira travailler à la Direction régionale de l'Équipement à Lyon, ainsi que dans les nouvelles DIR (Directions des Routes), créées pour gérer les quelques grandes routes qui restent nationales.

Depuis plus de vingt ans, le nombre de postes n'a cessé de diminuer, à raison de 800 à 1 000 postes par an en moyenne sur l'ensemble du pays. De plus en plus d'études techniques et de contrôles sont confiés à des sociétés privées.

### L'État se décharge...

Outre les services centraux situés à Grenoble, il existe actuellement 24 subdivisions réparties sur tout le département. Dans un certain nombre de ces subdivisions, il n'est pas rare de voir s'accumuler des retards de six ou huit mois pour les dossiers d'instruction des permis de construire. Avec la loi de décentralisation, le ministère a trouvé une solution : redonner le travail aux communes de plus de 10 000 habitants. En Isère, la direction est même allée plus loin, elle a fixé le seuil à 3 500 habitants ! Plusieurs communes résistent, car cette charge supplémentaire se fait sans aucune compensation financière, tout juste une aide à la formation du personnel communal, assurée par les instructeurs de la DDE.

### ... et décentralise en concentrant !

Le partage entre État et département va entraîner, faute d'agents et de moyens, la concentration des subdivisions et entraîner la disparition de huit implantations, qui s'ajouteront ainsi aux suppressions de services publics en milieu rural.

Excepté quelques agents qui occupent des postes non modifiés, et l'encadrement supérieur qui, lui, s'est recasé depuis longtemps, une grande partie du personnel n'a plus de poste et doit s'en chercher un, avec les difficultés occasionnées par le fait que, dans plusieurs centres d'exploitation et d'entretien routier, il n'y a pas assez de postes par rapport au nombre d'agents en place.

Il reste aussi des incertitudes sur les rémunérations ou les statuts. Ainsi, la retraite à 55 ans pour les agents employés sur les routes (service actif) n'existe pas dans la fonction publique territoriale. Pour ceux qui ont été transférés au département, il est prévu un droit d'option entre les deux fonctions publiques, d'État et territoriale, avec une possibilité de demander un détachement sans limitation de durée. Mais le décret qui vient de paraître précise que l'autorité territoriale peut mettre fin à ce détachement quand elle veut. Rien ne garantit alors au fonctionnaire de retrouver un poste dans les services d'État, surtout s'il s'agit d'un agent chargé de l'entretien des routes !

À ces problèmes, viennent s'ajouter les mutations obligatoires entraînées par les fermetures et la réorganisation. Les trajets aller-retour s'allongeront pour beaucoup, jusqu'à 100 km et plus par jour.

Cette décentralisation, censée rapprocher le décideur du citoyen, n'est qu'un prétexte pour permettre à l'État de se désengager et de faire ainsi des économies sur le dos de la population.

Correspondant LO

• Carrefour – Perpignan

# Merchandiseurs : exploitation et précarité

Le 15 mai 2006 devaient comparaître devant le tribunal correctionnel de Perpignan la Société Carrefour Hypermarché France, sa filiale Interdis, leurs directeurs respectifs, ainsi que l'ancien directeur du magasin Carrefour de Clair, dans les Pyrénées-Orientales. Ils étaient jugés pour « délit de marchandage » et « prêt illicite de main-d'œuvre ». Le jugement a été mis en délibéré au 26 juin.

Dans les hypermarchés Carrefour travaillaient en effet, depuis des années, des salariés payés par les fournisseurs ou par des sociétés prestataires de services. Ces employés, censés travailler à la promotion commerciale des produits des fournisseurs, étaient en fait mis à disposition pour accomplir le même

travail que les salariés de Carrefour, c'est-à-dire essentiellement de la mise en rayon. Cette mise en rayon concernait souvent tous les produits, quelle qu'en soit la marque, et le plus souvent sous les ordres de responsables Carrefour. Ces salariés « extérieurs » étaient parfois amenés à remplacer des salariés du magasin absents et même à former des nouveaux embauchés.

Pour Carrefour, les avantages d'une telle pratique, illégale, étaient évidents : une main-d'œuvre gratuite, puisque rémunérée par les fournisseurs, et corvéable à merci par son statut éminemment précaire.

Quant aux salariés concernés, appelés « merchandiseurs », cela se traduisait d'abord par des rémunérations inférieures de plus de 45 % par rapport à un salarié de la société Carrefour qui faisait le même

travail ! De plus, ces salariés ne bénéficiaient d'aucun des avantages sociaux liés aux accords collectifs Carrefour (participation, intéressement, fériés rémunérés, mutuelle, Comité d'entreprise, etc.).

Cela signifiait aussi des conditions de travail infernales. Prendre les congés payés était un vrai parcours du combattant : il fallait trouver soi-même un remplaçant. Les congés maternité ou maladie étaient un « luxe » interdit.

Et puis cela voulait dire la précarité la plus absolue : une salariée pouvait ainsi se voir proposer des dizaines de contrats de travail à durée déterminée, tous illégaux, allant de un jour à dix semaines pour une ou deux heures par jour, ou alors pour une heure par semaine ! Mais aussi des contrats à durée indéterminée de une heure par semaine,

ou encore huit heures dans l'année... Sans compter qu'à tout moment, sur simple décision du chef de rayon ou du directeur du magasin, du jour au lendemain, le salarié pouvait se voir interdire de mettre les pieds dans le magasin.

À Carrefour Clair, près de Perpignan, une salariée a vécu pendant dix-huit ans cet enfer. Elle n'était pas la seule, des dizaines d'autres salariés au niveau du magasin, des milliers au niveau de Carrefour France subissaient la même galère.

En 2000, la CGT de Carrefour Clair a entrepris les démarches nécessaires auprès de l'Inspection du travail pour faire cesser de telles pratiques. Ces démarches débouchent aujourd'hui, plus de cinq ans après, sur la citation à comparaître devant un tribunal correctionnel pour les responsables de ces pratiques illégales au niveau de Carrefour.

Le procès était limité au seul magasin de Carrefour Clair, alors que ces pratiques existent au niveau de tous les magasins

Carrefour, mais aussi dans les autres enseignes de la grande distribution. Il pourra peut-être permettre aux victimes qui se sont portées partie civile d'obtenir réparation, même partielle, du préjudice subi. Il a de toute façon mis en lumière l'exploitation et la précarité que le grand patronat, dans des sociétés d'envergure internationale comme Carrefour, impose au monde du travail, pour accroître encore des profits considérables qui iront dans les poches d'une poignée d'actionnaires.

La CGT avait appelé à un rassemblement devant le tribunal de Perpignan le jour du procès. Une centaine de syndicalistes de Perpignan, de Carrefour Clair mais aussi de Marseille étaient présents. Tous étaient convaincus que, indépendamment du résultat du procès, c'est par la lutte et la mobilisation des travailleurs que l'on pourra faire reculer réellement la précarité.

Correspondant LO

• Safet – Verneuil-sur-Avre (Eure)

## 220 emplois supprimés sur 320 !

L'annonce par le tribunal de commerce du choix d'un repreneur, qui ne garderait que 110 ouvriers et ouvrières sur 320 à l'usine d'emballages métalliques Safet de Verneuil-sur-Avre, a profondément ébranlé non seulement les travailleurs concernés mais aussi une bonne partie de la population locale.

Presque tout le monde a ici un proche qui travaille, ou a travaillé, ou envisageait de travailler à la Safet. Et ceux de la Safet ont pour beaucoup des parents, conjoint, frère, oncle, dans les autres usines de la zone. Il est difficile dans ces conditions de ne pas se sentir touché. Sans parler des commerçants qui savent à quel point leur existence est liée à celle de la population ouvrière (ils ont fermé boutique lors d'une manifestation et le directeur d'une grande surface a offert à manger aux ouvriers).

Dans l'usine, l'abattement qui a suivi l'annonce s'est accompagné d'un arrêt total du travail, une sorte de grève sur le tas. De petits groupes de discussion se sont formés spontanément dans les ateliers. L'appel du secrétaire du syndicat (FO) à reprendre le travail, afin de ne pas effrayer le repreneur et de « sauver » au moins les 110 emplois restants, a été mal accueilli. Un travailleur a désavoué l'attitude du secrétaire syndical. Il a été applaudi. Plusieurs autres sont alors intervenus pour mettre en cause la



façon dont il avait négocié les licenciements. Il faut dire qu'il n'est prévu aucun plan social, si ce n'est la mise en place d'une cellule dite de « reclassement » dont tout le monde sait qu'elle ne servira à rien, dans une région où beaucoup d'entreprises connaissent des plans sociaux. Les travailleurs ont donc décidé de continuer la grève. Au moins jusqu'à ce que le repreneur ait fourni la liste nominative des licenciés.

Durant deux jours les discussions sont allées bon train, mais seuls quelques dizaines d'ouvriers et surtout d'ouvrières se sont un peu fait entendre, en manifestant devant l'usine, demandant aux automobilistes de manifester leur soutien à grands coups de klaxon, certains en s'asseyant sur la chaussée. Malgré un climat général plutôt fataliste, la direc-

tion, tout de même un peu inquiète de réactions toujours possibles devant une situation aussi dramatique, avait fait venir les gendarmes dans l'usine. Ils stationnaient à côté du panneau sur lequel le secrétaire du syndicat devait afficher la liste.

Dès l'affichage, ce fut la consternation. Des ouvrières se sont effondrées en larmes, d'autres sont partis sans rien dire mais la rage au cœur. Le lendemain il y eut encore quelques réactions. Une poignée ont brûlé leurs blouses à l'arrivée de la nouvelle direction. Ils tenaient à protester contre les injustices les plus criantes : une femme seule avec deux enfants à charge, un jeune viré au profit d'un travailleur pourtant au seuil de la retraite, etc.

Correspondant LO

### • Hôpital de la Pitié-Salpêtrière Paris 13<sup>e</sup>

#### Ça fait du bien de voir la direction reculer

À la Pitié-Salpêtrière, comme dans d'autres hôpitaux, les effectifs sont souvent au plus bas. À la radiothérapie, le personnel n'a pas hésité à le dire à la direction. Avec succès.

Ce service accueille essentiellement des patients atteints de tumeurs cérébrales ou ORL, ainsi que des patients en fin de vie. C'est un service très lourd et, suite à quatre départs et à une vague d'arrêts pour maladie, il manquait du monde, infirmières ou aides-soignantes, dans toutes les équipes, que ce soit le matin, l'après-midi ou la nuit. Tous les collègues du service ont donc écrit une lettre au DRH pour dénoncer les conditions de travail et ont réclamé un rendez-vous pour demander des comptes.

Avant même la rencontre, la direction a cherché à calmer le jeu et a rajouté quatre personnes dans le service, en l'espace d'un mois. Mais même si les quatre postes avaient été pourvus, il restait encore un poste d'agent perdu depuis un an et demi et

deux prochains départs à la retraite. C'était l'occasion de réclamer le personnel nécessaire pour avoir enfin un effectif suffisant en cas d'arrêt-maladie ou pour prendre des vacances.

Tous les travailleurs du service, dont deux qui s'étaient déplacés sur leur jour de repos, ont répété leurs exigences à la direction : deux aides-soignantes dans chacune des deux salles d'hospitalisation le matin, et un effectif total d'aides-soignantes supérieur à six, pour assurer la prise des repas et des congés. Finalement, la direction a cédé : elle a accordé la requalification du poste d'agent hospitalier perdu en poste d'aide-soignante pour 2007 et, en attendant, l'embauche d'un CDD sur ce poste.

C'est un encouragement à réclamer son dû partout, dans tous les services de l'hôpital. Et avoir secoué la direction nous a fait du bien au moral.

Correspondant LO

• La Poste - Lyon

## Des bénéfices sur le dos du personnel

Le président de La Poste vient d'annoncer des résultats pour 2005 en très forte augmentation : + 3,7 % d'augmentation du chiffre d'affaires et + 49 % pour le résultat net. Selon lui, cette progression du bénéfice viendrait pour une bonne part d'une « meilleure gestion du personnel ». Et en effet le personnel a de plus en plus souvent l'impression que cette progression se fait sur son dos.



À l'Hôtel des Postes de Lyon, qui regroupe la direction territoriale de La Poste du Rhône ainsi que les facteurs de trois arrondissements et le service des guichets, les réorganisations se succèdent les unes aux autres.

Au 2<sup>e</sup> arrondissement, c'était en juin dernier que la direction supprimait 11 tournées. Les samedis de repos étaient supprimés et remplacés par des jours de repos en semaine. La journée de travail est rallongée et, pour les facteurs remplaçants, les dépassements horaires non payés sont devenus monnaie courante.

Puis, au mois de mars dernier, cela a été le tour des facteurs du 5<sup>e</sup> arrondissement. Le but était – paraît-il – d'améliorer la qualité du service. Depuis, les retards de distribution s'accu-

mulent. La hiérarchie essaie de faire pression individuellement sur les facteurs pour qu'ils en fassent plus, leur reprochant de ne pas faire d'efforts, leur disant parfois sans détour qu'il faudrait qu'ils finissent à 14 heures ou 15 heures, au lieu de 12 h 35 comme prévu.

Et dans quelques semaines, c'est la réorganisation du 1<sup>er</sup> arrondissement qui est programmée sur le même modèle.

Quant aux guichets, moins de deux ans après la dernière réorganisation, on vient de leur annoncer à nouveau la suppression de dix ou quinze emplois, sur un effectif total d'environ 50 personnes dans le service. Les horaires de travail tels qu'on les leur propose sont de plus en plus saucissonnés en plusieurs parties

sur la journée. Les remplacements des agents en congé ou malades sont réduits à leur plus simple expression. Autant dire qu'aussi bien du côté des usagers que du personnel, cela ne risque pas de s'améliorer.

Il y a eu quelques résistances à tous ces changements, mais insuffisants pour faire reculer la direction. Les grèves qui ont eu lieu dans d'autres bureaux se sont souvent soldées par des échecs. Les postiers qui subissent ces réorganisations les uns après les autres savent bien qu'il s'agit d'une politique générale de La Poste, et beaucoup ressentent le manque d'une riposte d'ensemble à cette politique.

Correspondant LO

• La Poste - Centre de chèques – Limoges

## Ça ne passe plus

Au Centre financier de Limoges, qui emploie plus de 650 personnes et qui gère les comptes chèques postaux de la région et certains de La Source, on a atteint près de 20 000 « restes ».

20 000 restes, cela veut dire des milliers et des milliers de demandes de changements d'adresse, d'intitulés de compte, de demandes de procurations, de virements d'office de loyers par exemple, qui sont en retard de traitement. Même chose pour les demandes de cartes de paiement, de clôtures de comptes (jusqu'à deux mois d'attente !).

À cela se rajoutent les réclamations ordinaires, puis celles consécutives aux retards. Et la liste n'est pas close : des milliers de relevés des opérations n'arrivent pas, en raison de problèmes techniques, de problèmes de personnel ou parce que, depuis la transformation de La Poste en Banque Postale et l'affranchissement du courrier, celui-ci est acheminé au tarif économique, c'est-à-dire lent, et même très lent !

Au service Relations Clients, où une cinquantaine de personnes gèrent les comptes et sont en relation téléphonique avec le « client », il était prévu à l'origine, et c'était une des conditions pour que l'on accepte d'aller dans ce service, que nous ne passerions pas plus de 60 % de temps au téléphone. Le reste devait servir à traiter les dossiers. Mais le manque d'effectifs, puis la hausse constante des réclamations téléphoniques font qu'aujourd'hui, même si certains jours la moitié des appels n'arrivent pas jusqu'à l'une ou l'un d'entre nous, nous y passons jusqu'à plus de 80 % du temps.

Face à cette situation, l'arrivée ou l'embauche de nouveaux collègues n'étant toujours pas prévue, le vendredi 5 mai, après une demande d'audience et une assemblée du service, il a été décidé de « planter le commercial », c'est-à-dire de cesser d'accrocher les usagers pour, quelles que soient les raisons pour lesquelles ils téléphonent, leur proposer les divers produits financiers maison. Accroches pas toujours appréciées par des inter-

locuteurs, qui le font savoir de façon plus ou moins directe.

Une première rencontre avec la direction le mercredi 10 mai n'a rien donné, un des directeurs déclarant qui plus est que, « si on ne voulait pas faire de commercial, il le ferait faire par d'autres ». Mais, même si une bonne partie d'entre nous préféreraient consacrer leur temps au service des usagers plutôt qu'à placer des produits financiers, on ne se fait pas d'illusions sur les propos du directeur. Et, après une nouvelle assemblée, la « grève du commercial » a de nouveau été votée à une très large majorité.

Le 15 mai, le mouvement continuait donc et, dans d'autres services qui ne sont pas en relation directe avec les usagers mais qui croulent sous les restes, l'idée de cesser d'assurer certaines tâches se discute. La protestation n'en est peut-être qu'à ses débuts pour que les conditions de travail s'améliorent et que des effectifs supplémentaires soient embauchés.

Correspondant LO

• SNCM – Marseille

## Le référendum de Veolia : nous ne serons pas corvéables à merci !

À la suite de la privatisation de la SNCM, un référendum organisé par la compagnie pour le compte de Veolia, reprenneur de l'entreprise, demandait au personnel d'approuver son projet. Son résultat a prouvé que les travailleurs ne sont pas prêts à se laisser faire.

Les salariés de la SNCM devaient se prononcer sur un plan prévoyant de supprimer 400 emplois, de réduire considérablement les congés

notre refus qui les convaincra d'être prudents à notre égard », ajoutant dans un tract : « Ils font semblant de nous demander notre avis, ils nous proposent un vote du genre : « pile ils gagnent, face nous perdons ». Ce qui est clair, c'est qu'ils veulent supprimer 400 emplois et nous rendre corvéables à merci. (...) Même si nous répondons « non », ils s'en serviront pour prétendre que leur référendum serait légitime. »

Finalement, alors que le scrutin avait été effectué en distinguant bien les différen-



des marins, de jongler avec les congés du personnel pour les faire coïncider avec les périodes de faible trafic, en hiver, tout cela en augmentant le nombre de lignes en Méditerranée et en renforçant l'activité sur le Maghreb ; en bref, de faire en trois ans une économie de 20 millions d'euros sur la masse salariale pour présenter finalement en 2009 des bénéfices de 15 millions d'euros aux actionnaires.

Ce projet était accompagné d'une lettre enjoignant au personnel de participer nombreux au vote et de fournir un nombre important de « oui », sinon Veolia se retirerait. Durant la semaine du scrutin, les incitations à voter « oui » se firent pressantes, tandis que les syndicats se faisaient très discrets. Parmi eux, seul le STC (Syndicat des Travailleurs Corses) appelait clairement à « rejeter ce projet ». De son côté, durant la semaine précédant le scrutin, Lutte Ouvrière expliquait que le mieux était de s'abstenir, écrivant dans le bulletin Lutte Ouvrière de la SNCM : « N'acceptons pas le piège de ce référendum, traitons-le par le mépris : abstenons-nous. C'est

le résultat a été donné globalement, directeurs, cadres, maîtrise, ouvriers, employés et marins ensemble. Il faut croire que la direction préférerait ne pas mettre en évidence l'expression du personnel de base. Sur la totalité, soit 2 236 personnes, il y a eu 682 abstentions ou nuls, 1 197 « oui », et 357 « non ».

Ce résultat a été présenté par la direction et, à sa suite, par le quotidien *La Provence* comme une approbation à 77 %, en omettant de préciser qu'il s'agissait de 77 % des suffrages exprimés. En fait, malgré toute la propagande du patron, celui-ci n'a obtenu que 53 % de « oui » sur l'ensemble du personnel.

Même si la direction dissimule le revers qu'elle a essuyé, elle aura compris le message : le personnel de base est bien celui qui a fait grève 23 jours l'automne dernier pour s'opposer à la privatisation de l'entreprise et aux suppressions d'emplois. Et il n'est pas prêt à se laisser faire

Correspondant LO

3, 4 et 5 juin  
À Presles (Val-d'Oise)

# La fête de Lutte Ouvrière

## AU GRAND PODIUM

### Samedi

**LOUIS ET LES COTONS TIGES**  
visitent Brassens  
**MAP** Ministère des  
Affaires Populaires  
Rap  
**MD TRIO**  
Swing manouche  
**PAULINE CROZE**  
Chansons

### Dimanche

**CLAUDE MICHEL**  
Chansons engagées et  
féministes  
**MES SOULIERS  
SONT ROUGES**  
Chansons festives  
**BA CISSOKO**  
Electric Mandingue (Guinée)

### Lundi

**BALBINO MEDELLIN**  
Chansons gitanes et rock  
**La  
COMPAGNIE  
JOLIE MÔME**  
Cabaret chansons  
« Légitime colère »

## AU PETIT THÉÂTRE

### Samedi

**LES BELLES HÉLÈNE**, opéra-  
bouffe revu et recharcuté d'après  
Offenbach - **CRAZY COW**, rock'n  
roll - **LA CANAILLE**, rap - **JEF  
SICARD** en quartet jazz afro latin  
- **MIDNIGHT JOKERS**, standards  
rock

### Dimanche

**LES BELLES HÉLÈNE - TRES  
PESOS**, rock latino- **TITOY**, pop  
rock - Suivi d'un **BAL FOLK** et  
**CELTIQUE** animé par l'orchestre  
**UN PEU FRAIS POUR LA  
SESSION**

### Lundi

**DÉSERT ORANGE**, rock -  
**BANDITS D'HONNEUR**,  
chansons sans étiquette - **THE  
MOONLIGHT SWAMPERS**,  
folk, blues, country et rock

## Au Fil de l'Arbre

Les aventuriers, et tous ceux qui aiment les sensations fortes pourront découvrir un parcours aérien où ils devront se déplacer d'arbre en arbre... à plusieurs mètres de hauteur. Échelles, ponts de singe, tyroliennes, filets... rien ne manque pour se faire peur en toute sécurité. Le parcours étant homologué et se faisant sous la surveillance de moniteurs compétents.

La fête sera ouverte le samedi 3 juin de 9 h à 23 h, puis sans interruption du dimanche 4 juin à 9 h jusqu'au lundi 5 juin à 20 h

### Du spectacle en permanence

**Le Cirque Ulher**, un cirque folingue, les **Moonlight swampers**, du folk, du blues et du rock acoustique, **Country-folk music limited**, des chants traditionnels américains, les groupes **Blue Jazz** et **Blues Country** joueront de la musique du même nom, le groupe **Bonnet M** nous rappellera des tubes de la disco ou de la chanson française, la chorale **Ça dénote** nous fera part de son répertoire de chansons populaires.

Plusieurs chanteurs seront parmi nous : **Eric Simon** (poésie, chansons, guitare). **Jean Philippe**

**Apro** (chansons). **D. Rago** (chansons). Un groupe choral présentera chansons et musique variées. Un chœur chantera des chansons populaires du mouvement ouvrier italien et espagnol. Le groupe **Lézarts Bizarts** fera non seulement de la musique mais aussi du jonglage. **Jean Claude Gombault** animera un bal musette... et ce n'est pas tout !

### Le « Village médiéval »

Dans ce village de toile, on trouvera, tout droit venus du Moyen Age : artisans, chevaliers, musiciens, jongleurs, cuisiniers.

La troupe **Tempus Fugit** se produira dans deux pièces médié-

**Allocutions  
d'Arlette Laguiller  
au Grand Podium  
samedi 3 juin à 17 h  
dimanche 4 juin à 15 h  
lundi 5 juin à 15 h**

Pour commander votre carte d'entrée  
Vous pouvez vous procurer la carte d'entrée à la fête au prix de 12 euros en écrivant à : LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Indiquer le nombre de cartes d'entrée demandées (12 euros par carte) et éventuellement le nombre de bons d'achat (4 euros par bon d'une valeur de 5 euros). Joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

Tout savoir sur la fête sur internet  
[fete.lutte-ouvriere.org](http://fete.lutte-ouvriere.org)



vales : *La Prodigieuse Ystoire du Chevalier de la Cailletterie* et *La Légende du Couleubre* et présentera des machines de siège, des catapultes en fonctionnement.

La troupe **Les Gueux Lurons** présentera le *Procès du Cochon*.

### Le Chapiteau scientifique

Des exposés, souvent agrémentés de démonstrations, abordent, en termes simples, des sujets scientifiques... Pour tous les goûts et toutes les curiosités.

Il y aura des thèmes comme : « En quoi l'écriture musicale a révolutionné la création de la musique ? » ou encore « comment nos oreilles font des maths sans le savoir ? ».

On pourra découvrir « Les cellules qui constituent les organismes vivants » et « Tout savoir sur le sang ». Des expériences permettront de répondre aux questions : « 'électricité, magnétisme et ondes radio ? », « Pourquoi la Lune a-t-elle une face cachée ? Quels rapports avec la disparition des Dinosaures ? », « Comment la lumière se « fabrique », du ver luisant au laser », « Comment perçoit-on des sons qui n'existent pas. » Il y aura aussi une « Visite à l'intérieur d'un microprocesseur » et « Un voyage en soustractions à travers le monde ».

Des chimistes initieront à « La fabrication du savon de Marseille » ou synthétiseront sous nos nez une odeur de banane.

La liste est loin d'être complète.

### Le Carrousel de la connaissance.

«Moyen-âge, le millénaire qui vit la fin de l'Empire romain et le début de la mondialisation».

Trois quarts d'heure pendant lesquels d'étape en étape des scènes nous conduiront des invasions barbares à la découverte du Nouveau Monde en passant par la féodalité, la naissance des bourgs et des bourgeois, les Croisades, le temps des cathédrales, l'enrichissement de la bourgeoisie, la formation de la France et de son État.

### Au Forum du Chapiteau des Sciences

**Agnès GUILLOT** (Paris VI) : « La bionique : inventions transposées de la nature, robots inspirés des animaux... », **Pascal PICQ**, paléontologue : « D'où vient la bipédie de l'espèce humaine ? »,

**Jean-Yves GRANDPEIX** (CNRS) : « Tempêtes, cyclones et réchauffement climatique », **Jean-Paul KRIVINE** (AFIS) : « Pseudosciences, d'hier à aujourd'hui », **Pierre BANCEL**, linguiste : « la survie des mots fossiles », **Sarah SAMADI** (Muséum d'Histoire Naturelle) : « Exploration de la nature au XXIe siècle et biodiversité », **Guillaume MOREL** (Paris VII) : « La robotique pour la chirurgie », **François VANUCCI** (Paris VII) : « 50 ans après la découverte du neutrino : la traque d'une particule mutante d'un monde invisible », **Michel MORANGE**, généticien : « le darwinisme est-il dépassé ? », **Marc PESCHANSKI** (INSERM) : « La fraude scientifique sur le clonage », **Arkan SIMAAN** : « les persécutions religieuses contre les scientifiques : Giordano Bruno, Galilée, Buffon... »

### Écrivains et historiens animeront des débats

Tout au long de la fête, on pourra participer à des débats avec de nombreuses personnalités :

**Mumia Abu Jamal** : la dernière ligne droite : Un débat avec notamment **Julia WRIGHT**, porte-parole en France de Mumia - **Fadela AMARA** de Ni Putes Ni Soumises - **Olivier BOUZY**, médiéviste : Guerre de 100 ans, société et nourriture médiévale - **Dominique DECEZE**, journaliste : La privatisation d'EDF - **Gérard DUMONT**, historien : La catastrophe de Courrières. - **Marie-Laure DUFRESNE-CASTETS**, avocate, et **Pascal MOUSSY**, juriste du travail : Le Code du travail en ligne de mire. - **Jean-Jacques MARIE**, à propos de ses ouvrages : *Cronstadt* et *Trotsky, révolutionnaire sans frontières* - **Nicolas OFFENSTADT**, historien : Refus et critiques de la guerre entre 1914 et 1918 - **Michel PINCON** et **Monique PINCON-CHARLOT** : La grande bourgeoisie : une classe mobilisée. - **Jean-Louis PLANCHE**, historien : Sétif 1945, histoire d'un massacre annoncé - **Maurice RAJFUS** : Police d'hier et d'aujourd'hui. - **Simone TASSIMOT** fera chanter des chants révolutionnaires et dira du Prévert. - **Jean-Luc TOULY**, auteur de *L'eau des multinationales* - **Marie TREPS** (CNRS), Le français, langue d'accueil. - **Damien ZANONE**, un débat sur George Sand